



Cibler l'excellence

Plan d'action pour renforcer
la littératie financière au Canada



Groupe de travail sur la
littératie financière

Document de consultation publique
février 2010

Au sujet du Groupe de travail sur la littératie financière

Dans son budget de 2009, le gouvernement du Canada annonçait son intention de mettre sur pied un groupe de travail qui se consacrerait au dossier de la littératie financière. Formé en juin 2009, le Groupe de travail sur la littératie financière est composé de 13 membres provenant des secteurs des affaires et de l'enseignement, d'organisations communautaires et d'universités.

Le Groupe de travail sur la littératie financière fournira des avis et des recommandations au ministre fédéral des Finances sur une stratégie nationale visant à consolider la littératie financière des Canadiennes et des Canadiens. Cette stratégie décrira les éléments qui suivent :

- les objectifs globaux, ainsi qu'un plan d'action ciblé et concret pour renforcer la littératie financière de divers segments de la population;
- les façons de tirer parti des ressources existantes pour améliorer la littératie financière au Canada;
- les meilleures manières de promouvoir la littératie financière au Canada;
- un cadre de collaboration entre les divers intervenants – y compris les organisations gouvernementales à tous les paliers – afin d'optimiser les efforts déployés au Canada en matière de littératie financière et de réduire les chevauchements;
- les manières dont les différents intervenants doivent collaborer pour faire progresser la recherche sur la littératie financière au Canada,
- les façons d'évaluer les progrès accomplis dans la mise en œuvre de la stratégie nationale, y compris l'établissement d'échéanciers raisonnables et de jalons de réalisation.

Le Groupe de travail s'inspirera des « pratiques exemplaires » mondiales et prendra appui sur les atouts des initiatives fructueuses qui sont déjà en vigueur au Canada. Il remettra un rapport final à la fin de 2010, dans lequel il recommandera au ministre fédéral des Finances une stratégie nationale de littératie financière. Il mettra son rapport à la disposition du public, de même que les travaux de recherche qu'il a commandés pour formuler ses recommandations.

Vous trouverez des renseignements sur les travaux du Groupe de travail sur le site Web à l'adresse : www.litteratiefinanciereauCanada.com.

La littératie financière, c'est disposer des connaissances, des compétences et de la confiance en soi nécessaires pour prendre des décisions financières responsables.

Table des matières

Message du président	3
Établir le contact avec les Canadiens	4
Résumé	5
Introduction	10
Définir la littératie financière	10
Pourquoi maintenant?	11
Sujets de la consultation	14
1. Le paysage de la littératie financière	15
2. Les bases de l'apprentissage	18
3. Comprendre le comportement financier	22
4. Emprunts et endettement	24
5. Épargne et placements	28
6. Planifier la retraite	31
7. Se protéger contre la fraude financière	36
8. Communications et technologie	38
9. Évaluer les progrès accomplis au pays en littératie financière	40
Conclusion	42
Appendices	43
Appendice A : Membres du Groupe de travail	43
Appendice B : L'expérience au Canada et à l'étranger	44

Message du président

La littératie financière est une question essentielle qui concerne tous les Canadiens. Elle peut nous donner les moyens d'améliorer nos conditions de vie et de réaliser nos rêves, tout en assurant le succès d'un Canada fort et concurrentiel.

Ayant œuvré dans le secteur des services financiers depuis plus de 40 ans, je crois fermement au principe de la littératie financière. Lorsque les personnes acquièrent des connaissances et des compétences financières, elles sont mieux en mesure de planifier leur avenir, de surmonter des ralentissements économiques et de faire face aux grands événements de la vie.

Le consensus ne pourrait être plus clair : pour réaliser pleinement le potentiel de notre société au XXI^e siècle, nous devons renforcer la littératie financière au Canada. En conséquence de changements d'ordre démographique, social et économique, les Canadiens deviennent de plus en plus responsables de leur avenir financier. Pour sa part, la complexité du marché financier ne cesse de s'accroître, ce qui oblige les Canadiens à tenter de comprendre des produits financiers de plus en plus sophistiqués.

La récente crise économique – et son incidence sur la sécurité financière des Canadiens – a fait valoir la nécessité d'être bien au courant de ses finances personnelles. Même dans un milieu économique stable, les personnes prennent tous les jours des décisions financières – de routine ou de grande envergure – qui supposent davantage de connaissances et de compétences financières, et de confiance en soi.

Élaborer la toute première stratégie nationale sur la littératie financière

L'an dernier, le gouvernement du Canada a mis sur pied le Groupe de travail sur la littératie financière et lui a confié un mandat très ambitieux : formuler des recommandations sur une stratégie nationale visant à renforcer la littératie financière au pays. Cette stratégie sera la première en son genre au Canada.

Heureusement, nombre des éléments d'une telle stratégie sont déjà en place, et de nombreux participants s'activent déjà à régler la question. Tel est le cas notamment des gouvernements provinciaux, à qui il incombe de fournir des services d'éducation financière dans le cadre du système scolaire. Ils ont jusqu'à présent produit un éventail impressionnant de programmes pour favoriser la littératie financière.

Le Groupe de travail tentera principalement de trouver des moyens pour que le Canada puisse tirer parti de la variété de programmes et de ressources qui existent déjà, et ce, au profit de *l'ensemble* de population canadienne. Notre but est de recenser les possibilités d'une plus grande collaboration et d'établir des liens, de manière à partager l'expertise et les approches courantes ou à s'y appuyer. Nous élaborerons un plan d'action national qui fera participer tant le secteur public que le secteur privé à l'exécution d'une mission coordonnée pour améliorer les connaissances financières des Canadiens.

Faites connaître vos idées pour créer une solution vraiment canadienne

Puisque nos recommandations doivent tenir compte des expériences, impressions et valeurs des Canadiens de toutes les couches de la société et de toutes les régions du pays, nous vous demandons de nous aider à concevoir la stratégie nationale sur la littératie financière. En tant que pays, nous avons la possibilité de devenir chef de file mondial de la littératie financière, mais, pour ce faire, nous devons mobiliser tous les Canadiens. Au nom de mes collègues membres du Groupe de travail, j'ai hâte de vous consulter pour savoir comment nous pouvons bâtir un Canada plus fort et plus prospère grâce à la littératie financière. Nous vous enjoignons de vous faire entendre dans cet échange d'idées et de contribuer à cette importante tâche, dont profiteront les Canadiens pour des générations à venir.

Donald A. Stewart

Président, Groupe de travail sur la littératie financière

Établir le contact avec les Canadiens

Le caractère vital et urgent du dossier de la littératie financière est un fait bien établi pour les Canadiens. Les secteurs privé, public et à but non lucratif s'entendent pour dire que la littératie financière au Canada doit être améliorée. En acquérant davantage de connaissances, de compétence et de confiance en soi en matière de finances, les Canadiens seront mieux en mesure de prendre de décisions financières réfléchies dans un monde complexe, qui évolue rapidement. C'est dans ce contexte que le Groupe de travail sur la littératie financière a été créé. Notre mandat est ambitieux : fournir des recommandations au ministre fédéral des Finances concernant une stratégie nationale pour renforcer la littératie financière.

Vos commentaires sont importants

Pour bien nous acquitter de notre mandat, nous avons besoin de votre aide. Dans le cadre de nos délibérations, nous mènerons un vaste processus de consultations, auquel nous vous encourageons à participer. Nous vous invitons à nous faire connaître vos impressions et points de vue sur la manière d'améliorer la littératie financière au Canada.

Notre stratégie nationale doit être le reflet de la diversité et des valeurs des Canadiens de *toutes* les régions et de *toutes* les couches sociales. Elle doit se fonder sur les besoins des particuliers et des familles et offrir des solutions que les Canadiens peuvent adopter facilement et intégrer à leur quotidien lorsqu'ils prennent des décisions qui assureront leur sécurité financière tout au long de leur vie. Voilà pourquoi nous avons besoin de *vous* entendre.

Pour participer

Pour orienter nos consultations, le présent document dresse la liste des enjeux et des questions que nous voulons soumettre à votre attention. Les membres du Groupe de travail se rendront dans des collectivités de toutes les régions du pays au printemps pour rencontrer personnellement des Canadiens. Nous vous invitons également à nous remettre vos présentations et suggestions par écrit. Dans le rapport final que nous soumettrons au ministre fédéral des Finances, nous tiendrons compte de vos commentaires et suggestions, ainsi que des résultats des recherches et de l'examen des « pratiques exemplaires » que nous avons menés, au Canada et à l'étranger. Les questions de la consultation, auxquelles nous vous demandons de répondre, sont reproduites dans un encadré au début de chaque section sur les sujets de la consultation abordés dans le présent document. Nous vous invitons vivement à faire connaître vos idées sur une ou plusieurs des questions de la consultation grâce à l'une ou l'autre des méthodes suivantes :



Participez à notre forum en ligne. Nous afficherons les dates du forum sur notre site Web.



Inscrivez-vous à l'une des séances publiques, qui auront lieu à différents endroits au Canada en avril et en mai de cette année. Nous afficherons les lieux et dates des séances sur notre site Web et les publierons dans les médias.

Faites parvenir une présentation officielle par écrit au Groupe de travail d'ici le vendredi 30 avril 2010 par l'un des moyens suivants :



Par courriel à l'adresse :
info@litteratiefinanciereauCanada.com



Par télécopieur au numéro : 613-946-4172



Par courrier à l'adresse :
Groupe de travail sur la littératie financière
255, rue Albert, 11e étage
Ottawa (Ontario) K1A 0G5

Résumé

Rares sont les journées où les Canadiens ne prennent pas une décision financière quelconque. Certaines décisions sont de routine, comme quels aliments acheter ou quel mode de paiement utiliser (comptant ou carte de crédit). D'autres cependant sont plus importantes, comme décider d'ouvrir un compte d'épargne, de faire des études collégiales ou universitaires dans une autre ville, de prendre un premier prêt hypothécaire ou de se marier. Lorsqu'ils prennent des décisions, les gens se basent sur leur connaissance d'une situation donnée et l'appliquent à leurs circonstances. Ce faisant, ils mettent en pratique leur littératie financière.

C'est dans cette optique que le Groupe de travail sur la littératie financière a été mis sur pied et s'est vu confier l'ambitieux mandat de fournir des recommandations au ministre fédéral des Finances, d'ici la fin de 2010, sur une stratégie nationale pour renforcer la littératie financière des Canadiens. Le présent document de consultation et les questions qu'il contient sur les principaux sujets de la consultation serviront d'amorce à une conversation nationale sur la littératie financière qui aidera le Groupe de travail à formuler ses principales recommandations.

Pourquoi maintenant?

Les travaux du Groupe de travail s'inscrivent dans un contexte de changement profond au plan social, démographique et économique qui soulève des défis complexes pour la société. Les avantages à tirer de la littératie financière sont évidents. Les Canadiens qui améliorent leur compréhension financière pourront prendre d'importantes décisions financières leur vie durant, déchiffrer le vaste éventail de produits et services financiers, et adopter de saines attitudes et habitudes. Une population instruite sur le plan financier sera mieux à même de traverser les crises économiques et de tirer parti des périodes de croissance.

Le paysage de la littératie financière

Puisque nombre d'organisations publiques, privées et non gouvernementales au Canada fournissent déjà une vaste gamme de programmes de littératie financière, un des principaux défis du Groupe de travail est de recommander un *cadre* de collaboration, grâce auquel ceux qui s'intéressent déjà à la littératie financière pourront travailler ensemble de manière plus efficace. Notre objectif est de créer une solution « vraiment canadienne » qui prendra appui sur nos ressources courantes et fournira aux nouveaux partenaires et aux nouvelles initiatives des possibilités de renchérir sur ces efforts.

Pour bâtir ce cadre de travail, nous posons les questions suivantes :

Quelles connaissances et compétences financières sont essentielles pour tous les Canadiens?

Que recommandez-vous pour améliorer ou pousser plus loin les programmes et initiatives dans le domaine de la littératie financière au Canada?

Quelles initiatives pourraient être instaurées pour encourager davantage la collaboration entre les secteurs public, privé et à but non lucratif?

Les bases de l'apprentissage

La personne qui apprend jeune comment gérer son argent peut accroître sa littératie financière. Plusieurs provinces ont déjà intégré des cours de littératie financière dans leur système scolaire ou sont sur le point de le faire. Cette éducation formelle contribuera à jeter les bases de la prise de décisions financières par les Canadiens leur vie durant. Le Groupe de travail aspire à devenir un agent catalyseur pour que les Canadiens – en particulier les jeunes – aient accès à des activités d'apprentissage en littératie financière.

À cette fin, nous posons les questions suivantes :

Quelles mesures nous permettraient de rendre l'éducation financière généralisée, pertinente et accessible pour tous les Canadiens?

Quelles autres mesures permettraient d'améliorer l'éducation en littératie financière au Canada?

Quelles parties devraient contribuer à l'éducation en littératie financière au Canada, et quels rôles les participants suivants devraient-ils jouer?

- père, mère et famille
- collèges et universités
- secteur privé
- organismes non gouvernementaux (ONG)
- autres.

Comprendre le comportement financier

Un défi de taille existe lorsqu'il s'agit d'aider les Canadiens à faire de meilleurs choix financiers : comment combler l'écart entre ce que les gens disent vouloir faire et ce qu'ils font *vraiment*. Bien que des études formelles puissent jeter les bases, les gens ont quand même besoin de programmes et de politiques publiques conçus expressément pour leurs besoins – surtout lorsqu'il s'agit d'épargner et d'investir en vue de la retraite.

Nous posons les questions suivantes :

Quelles initiatives pourraient encourager les gens à cesser de remettre à plus tard et à commencer à dresser un plan financier et à le respecter?

Que pouvons-nous faire pour contrer la tendance des gens à « vivre au jour le jour » au lieu de planifier l'avenir?

Quelles stratégies recommanderiez-vous pour aider les consommateurs qui sont dépassés par le nombre et le genre de produits financiers mis à leur disposition?

Emprunts et endettement

Il peut être avantageux pour les Canadiens de s'endetter à un moment ou l'autre de leur vie. Ainsi, pour acheter une maison ou une voiture, pour lancer une entreprise ou pour faire des études, la plupart des Canadiens doivent emprunter. S'ils le font judicieusement – et qu'ils empruntent à des taux compétitifs et remboursent rapidement leurs emprunts – cette décision financière peut être sage. Or, les dettes ont des « inconvénients » — si les gens empruntent plus qu'ils ne peuvent rembourser.

Nous posons les questions suivantes :

Quelles options doit-on envisager pour aider davantage de Canadiens à comprendre la différence entre les bonnes dettes et les mauvaises dettes?

Quelles initiatives permettraient d'aider les gens éprouvant des difficultés financières avant qu'ils ne deviennent insolvables?

À votre avis, quels changements pourraient aider les gens à prendre des décisions plus éclairées lorsqu'il s'agit d'endettement et d'emprunts?

Épargne et placements

Le taux d'épargne personnelle au Canada a chuté depuis le sommet de l'après-guerre enregistré au cours des années 1980. Sans argent mis de côté, les Canadiens risquent d'être mal équipés pour faire face à des dépenses imprévues, par exemple, s'ils tombent malades ou perdent leur emploi. D'autre part, une gamme déconcertante d'options de placements s'offre aux Canadiens qui eux arrivent à épargner, et ils peuvent avoir de la difficulté à comprendre les risques et les avantages encourus. Des répercussions positives peuvent se faire sentir sur le pays tout entier lorsque les Canadiens apprennent à devenir de meilleurs épargnants et des investisseurs plus engagés et plus avisés.

Nous posons les questions suivantes :

Qu'est-ce qui incite les gens à épargner?

De quels genres de renseignements les gens ont-ils besoin pour prendre de bonnes décisions d'épargne et de placements selon leurs circonstances particulières?

Quelles autres mesures pourraient aider les Canadiens à améliorer leurs pratiques d'épargne et de placements?

Planifier la retraite

Bon nombre de personnes assument davantage leurs responsabilités et mettent au point une stratégie pour toute leur vie de façon à disposer d'un revenu suffisant à la retraite. Or, la planification de la retraite constitue un défi de taille pour certains Canadiens. Même si, dans l'ensemble, le système de retraite du Canada fonctionne bien, de nouvelles initiatives et des modifications pourraient s'imposer pour faire en sorte que plus de travailleurs canadiens fassent des économies suffisantes pour leur retraite. De plus, bien que de nombreux Canadiens puissent sans nul doute tirer parti d'une plus grande éducation financière, certains changements de comportements pourraient les aider à surmonter les obstacles psychologiques auxquels ils sont confrontés en matière d'épargne-retraite et à jouir d'un avenir financier plus sûr.

Nous posons les questions suivantes :

Quelles mesures peuvent être prises pour encourager les Canadiens à planifier leur retraite à un plus jeune âge et à s’y préparer?

Du point de vue de la littératie financière, quelles mesures peuvent être prises pour encourager les Canadiens à participer pleinement à leur régime de pension au travail ou à un régime de retraite (p. ex., REER)?

Quelles autres initiatives ou mesures d’encouragement ayant trait à la littératie financière le Groupe de travail devrait-il envisager pour aider à promouvoir la sécurité à la retraite des Canadiens?

Se protéger contre la fraude financière

La fraude financière est un important problème à l’échelle planétaire. De meilleures compétences en littératie financière pourraient aider les Canadiens à faire preuve de plus de vigilance concernant la fraude et le vol d’identité et les inciter à signaler les activités frauduleuses dont ils sont témoins.

Nous posons les questions suivantes pour alimenter la réflexion sur le sujet :

La fraude financière est-elle liée à un manque de littératie financière? Dans l’affirmative, quel est ce lien?

Quel genre de renseignements pourraient améliorer la vigilance des Canadiens en matière de fraude financière? Comment ces renseignements devraient-ils être présentés et qui devrait les communiquer aux Canadiens?

Certains groupes sont-ils plus susceptibles que d’autres à la fraude financière et, dans l’affirmative, comment la littératie financière pourrait-elle les aider?

Communications et technologie

L’information financière doit être facile à comprendre, favoriser la réflexion et l’apprentissage et être fournie en temps opportun d’une manière pratique. Pour un nombre croissant de Canadiens – surtout les jeunes – cela suppose rejoindre les gens au moyen de matériel d’information interactif et de modes de communication numériques.

Nous posons les questions suivantes :

Quelle est la meilleure façon de présenter et de communiquer l’information financière pour qu’elle rejoigne tous les Canadiens?

Comment pouvons-nous sensibiliser les Canadiens à l’information financière qui est disponible, et capter leur attention et leur intérêt?

À quelles organisations feriez-vous confiance pour fournir de l’information crédible et objective sur Internet et au moyen d’autres nouvelles technologies?

Évaluer les progrès accomplis au pays en littératie financière

Aucune stratégie sur la littératie financière ne saurait être complète sans un mécanisme quelconque pour déterminer si – après sa mise en œuvre – elle produit de fait les résultats escomptés. *L'Enquête canadienne sur les capacités financières, 2009*, de Statistique Canada est un premier pas en vue de l'établissement de repères permettant de mesurer les progrès des Canadiens en littératie financière. Le Groupe de travail prendra appui sur les normes de recherche internationales pour assurer l'efficacité de l'évaluation de la stratégie — et rajustera en conséquence sa méthode d'évaluation.

Nous posons donc les questions suivantes :

Quels éléments devraient être inclus dans un cadre national d'évaluation pour mesurer les progrès accomplis en littératie financière?

Dans quelle mesure le Canada peut-il recourir aux méthodes courantes pour recueillir des données sur la littératie financière? Dans quelle mesure de nouvelles méthodes s'imposeront-elles?

Outre l'évaluation de la manière dont les programmes de littératie financière ont amélioré la connaissance des questions financières des Canadiens, le Groupe de travail aimerait également évaluer comment les attitudes et les comportements des gens ont changé. Pouvez-vous suggérer des manières d'évaluer les changements d'attitudes et de comportements en matière de décisions financières?

Conclusion

Le Groupe de travail reconnaît que l'élaboration de la stratégie et la formulation des recommandations pour renforcer la littératie financière des Canadiens exigent passablement de travail. Même si notre tâche semble insurmontable, nous avons confiance que nombre des réponses existent déjà – elles attendent d'être entendues, elles attendent d'être communiquées par des organisations et des particuliers canadiens qui, jour après jour, prennent des milliers de décisions financières. Nous espérons que vous ferez partie du processus en réfléchissant sur les sujets et les questions contenus dans présent document de consultation.

Introduction

Définir la littératie financière

La littératie financière touche tous les Canadiens. Mais, de quoi s'agit-il au juste? Avant de commencer leur mandat, les membres du Groupe de travail se sont entendus sur un sens commun à donner à l'expression « littératie financière » afin d'orienter leurs efforts et les discussions avec les Canadiens. Nous nous sommes penchés sur diverses définitions et expressions en usage et décidé de nous inspirer des principales idées pour arriver à la définition générale suivante :

La littératie financière, c'est disposer des connaissances, des compétences et de la confiance en soi nécessaires pour prendre des décisions financières responsables.

Nous pouvons résumer comme suit les différentes parties de cette définition :

- **Connaissances**, c'est-à-dire la compréhension de questions financières personnelles et plus vastes.
- **Compétences**, c'est-à-dire la capacité d'appliquer ces connaissances au quotidien.
- **Confiance en soi**, c'est-à-dire être assez sûr de soi pour prendre d'importantes décisions. Elle est souvent un facteur principal qui pousse les gens à agir.
- **Décisions financières responsables**, c'est-à-dire que les gens appliquent les connaissances, les compétences et la confiance en soi qu'ils ont acquises pour faire des choix qui conviennent à leur situation.

Pourquoi maintenant?

Rares sont les journées où les Canadiens ne prennent pas une décision financière quelconque. Certaines décisions sont de routine, comme quels aliments acheter ou quel mode de paiement utiliser (comptant ou carte de crédit). D'autres cependant sont plus importantes, comme décider de faire des études collégiales ou universitaires dans une autre ville, d'obtenir du financement pour une nouvelle voiture ou de se marier.

Pour prendre chacune de ces décisions à ces moments précis de leur vie, les gens doivent se baser sur leurs connaissances courantes et les appliquer avec maîtrise et confiance en soi, en tenant compte de leur situation particulière. Autrement dit, ils mettent à profit leur littératie financière.

Bien que les gens aient de tout temps dû prendre *quelques* décisions financières difficiles, le défi aujourd'hui, comparativement au passé, c'est qu'il existe tellement plus de décisions à prendre – chacune semblant plus complexe et plus urgente que l'autre et chacune ayant des répercussions à long terme, tant pour la personne que pour la société en général.

La situation n'était pas la même il y a quarante ans. À cette époque, les cartes de crédit étaient un article de luxe peu utilisé, les cartes de paiement n'existaient pas, les prêts hypothécaires à échéance de 25 ans étaient la norme et de nombreux Canadiens semblaient jouir d'une sécurité d'emploi pour la vie et de pensions prévisibles. Aujourd'hui, les cartes de crédit et de débit sont pratiques courantes, des prêts hypothécaires à échéance de 35 ans sont faciles à obtenir et les changements d'emplois sont la norme plutôt que l'exception.

Ces tendances s'inscrivent dans un contexte de changement d'ordre social, démographique et économique qui pose des défis de taille à la société. Parmi ces défis, nous trouvons une population de baby-boomers vieillissants qui arriveront sous peu à l'âge de la retraite et une économie de plus en plus intégrée à l'économie mondiale et assujettie à ses moindres caprices – comme nous avons pu le constater, beaucoup trop brutalement, à l'automne 2008 lorsque les secteurs surendettés des services financiers et du logement aux États-Unis ont compromis la stabilité du système financier mondial.

Certains éléments montrent que ces changements et d'autres encore ont été source de problème pour quelques Canadiens. En avril 2009, Statistique Canada a mené sa toute première enquête nationale sur la capacité financière. Se fondant sur les résultats de l'enquête et s'inspirant de recherches semblables menées en Grande-Bretagne¹, Statistique Canada a effectué des recherches pour le compte du Groupe de travail qui ont évalué la capacité financière selon six échelles différentes². Ces échelles ont été conçues pour évaluer dans quelle mesure les gens équilibraient le budget de leur ménage (joindre les deux bouts); tenaient compte de leurs finances (assurer le suivi); choisissaient des produits financiers adéquats (choisir des produits); planifiaient d'avance les gros achats et la retraite (planifier d'avance); se tenaient au courant des questions liées à leurs finances personnelles (se tenir au courant); et répondaient à quelques questions de connaissances sur les finances (questionnaire objectif).

1 Adele Atkinson, Stephen McKay, Elaine Kempson et Sharon Collard, « Levels of Financial Capability in the UK: Results of a Baseline Survey », *Financial Services Authority Consumer Research 47*, mars 2006, disponible à l'adresse : <http://www.fsa.gov.uk/pubs/consumer-research/crpr47.pdf>.

2 Stephen Arrowsmith et Jean Pignal, *Canadian Financial Capability* (document de travail – version provisoire), *Enquêtes spéciales* de Statistique Canada, janvier 2010. Le Groupe de travail affichera la version finale de ce document sur son site Web dès qu'elle sera disponible.

Si l'obtention de bons résultats pour une ou plusieurs de ces activités n'est pas forcément un indice clair de la capacité financière, quelques-unes des constatations des présents travaux de recherche pointent vers quelques secteurs à problèmes éventuels, comme le font les résultats de *l'Enquête canadienne sur les capacités financières, 2009*, sur laquelle reposent ces travaux. À titre d'exemple :

- On a constaté des faiblesses chez près du quart des Canadiens dans trois secteurs clés de la capacité financière, à savoir : assurer le suivi de leurs finances, planifier d'avance et se tenir au courant des questions financières, alors que 8 % des répondants avaient des faiblesses dans tous les secteurs susmentionnés ainsi que dans le secteur joindre les deux bouts.
- Plus du tiers des Canadiens ont dit avoir de la difficulté à assurer le suivi de leurs finances, ou qu'ils n'y arrivaient tout simplement pas.
- Alors que 70 % des Canadiens ont dit préparer leurs finances en vue de la retraite, 30 % ont dit ne pas le faire.
- Environ le tiers des Canadiens ne connaissaient pas la réponse, ou ont fourni une réponse inexacte, à une des questions du Questionnaire objectif sur ce qui advient à leur pouvoir d'achat lorsque le taux d'inflation dépasse l'intérêt qu'ils obtiennent sur leurs placements.
- Seulement 35 % des Canadiens savaient que leurs placements sur le marché boursier n'étaient pas assurés.
- Quelque 57 % des Canadiens ne connaissaient pas la réponse, ou ont fourni une réponse inexacte, à une des questions du Questionnaire objectif sur le contenu d'un rapport de crédit.

L'amélioration de la littératie financière procure de nombreux avantages

Dans un marché sophistiqué qui ne cesse d'évoluer, des avantages appréciables peuvent être tirés de la capacité de gérer judicieusement son argent. L'amélioration de la littératie financière peut aider les gens :

- à faire face à d'importantes décisions financières concernant les événements de la vie comme les études postsecondaires, l'accession à la propriété, le mariage et le divorce, les enfants, les parents qui vieillissent, l'invalidité, la longévité, le décès, les testaments.
- à comprendre les produits financiers qu'ils possèdent déjà ou qu'ils envisagent d'acheter, de sorte qu'ils puissent décider s'ils conviennent à leurs buts financiers ou à leur situation courante.
- à adopter des attitudes et habitudes saines, ce qui comprend poser des questions avant de prendre des décisions et faire des comparaisons dans l'éventail des produits financiers, depuis les cartes de crédit, les prêts hypothécaires et les marges de crédit jusqu'à l'assurance et des placements variés dans un portefeuille satisfaisant.
- à reconnaître la fraude, les produits financiers non réglementés et les pratiques non éthiques pouvant entraîner une perte financière, et à y être moins susceptibles.

- à être sensibles à leur propre comportement, à titre d'investisseurs, ce qui comprend les principes du risque et des avantages dans les décisions de placements.
- à comprendre les taux d'intérêts et les frais associés à l'épargne, aux placements et aux emprunts.
- à mieux comprendre le régime de l'impôt sur le revenu des particuliers pour être en mesure de tirer parti des prestations sociales et des incitatifs fiscaux comme les régimes enregistrés d'épargne-études (REEE), les comptes d'épargne libres d'impôt (CELI) et les régimes enregistrés d'épargne-retraite (REER).

L'économie générale peut également tirer parti d'une population renseignée en matière de finances, car une telle population peut:

- préconiser l'autosuffisance et l'indépendance financière;
- réduire les pressions sur les programmes sociaux;
- accroître la stabilité économique;
- renforcer la compétitivité;
- contribuer à renforcer les marchés publics.

Les travaux du Groupe de travail sur la littératie financière

En se basant sur l'information obtenues lors des vastes consultations menées auprès des intervenants, sur des travaux de recherche solides et sur l'examen de pratiques exemplaires nationales et internationales, le Groupe de travail formulera des recommandations concrètes pour renforcer la capacité des Canadiens à appliquer leurs connaissances et compétences de manière à prendre, leur vie durant, des décisions responsables qui conviennent à leur situation.

Bien conscient que les provinces et les territoires sont chefs de file de secteurs clés de juridiction tant exclusive que partagée, le Groupe de travail se réjouit d'avoir la possibilité de travailler en étroite collaboration avec l'ensemble des provinces et des territoires afin de mieux comprendre le potentiel de renforcer la littératie financière des Canadiens en prenant appui sur ce qui existe déjà.

Sujets de la consultation

Nous avons opté de nous concentrer sur des sujets se rapportant à différents aspects de la littératie financière. Ainsi, dans les neuf sections qui suivent, nous avons posé un certain nombre de questions de la consultation sur lesquelles vous pourrez vous pencher, et nous avons fourni des renseignements de base et le contexte des sujets particuliers. Puisque les sections ne sont pas « autonomes » et que nombre des sujets ou points contenus dans une section se rapportent à ceux d'autres sections, nous vous prions de considérer la totalité des sujets comme s'il s'agissait d'un « ensemble ».

Nous vous encourageons à examiner les points que nous avons décrits et à nous faire part de vos impressions. Vos commentaires sont essentiels à cette initiative, et ils nous aideront au plus haut point à formuler des recommandations pour accroître la littératie financière au Canada.

Au sujet des questions de la consultation

Vous n'êtes pas tenu de répondre à *toutes* les questions de la consultation qui sont posées dans chacune des sections. Veuillez répondre aux seules questions qui se rapportent à vous ou à votre organisation. Nous aimerions également obtenir l'avis de tous les Canadiens sur d'autres points connexes à l'égard desquels, selon vous, le groupe de travail devrait formuler des recommandations.

Les questions comprises dans le présent document serviront uniquement de guide; elles ne sont pas exhaustives. Vous pouvez également soumettre des renseignements qui débordent de la portée de ces questions et qui, selon vous ou votre organisation, sont des volets importants du débat sur la littératie financière au Canada. Le Groupe de travail se penchera sur tous les commentaires qui lui seront soumis.

Confidentialité

Le Groupe de travail pourrait vouloir citer des extraits des présentations dans ses documents publics et sur son site Web; il demande donc aux particuliers qui soumettent ces présentations d'indiquer clairement s'ils veulent que leur présentation ou leur nom soient tenus confidentiels. Si vous soumettez une présentation, veuillez indiquer clairement si vous désirez que le Groupe de travail :

- n'indique pas votre nom lorsqu'il cite des extraits de votre présentation, ou
- ne fasse pas du tout état de votre présentation dans ses documents publics.

Quiconque soumet une présentation doit également comprendre que la *Loi sur l'accès à l'information* pourrait donner accès à leur présentation à quiconque soumet une demande d'information en vertu de cette *Loi*. Il convient donc que ceux qui soumettent des présentations indiquent clairement s'ils veulent que leurs renseignements personnels ne soient communiqués que dans la mesure prévue par la loi lorsque des demandes de renseignements sont présentées en vertu de cette *Loi*.

1 Le paysage de la littératie financière

Une vaste quantité de matériel éducatif et un nombre appréciable de programmes offerts par un large éventail de fournisseurs sont mis à la disposition des Canadiens soucieux d'accroître leur littératie financière.

Dans la présente section, nous nous penchons sur le paysage de la littératie financière pour savoir quels sont les intervenants sur la scène de la littératie financière et quels publics peuvent tirer parti de l'intensification des efforts dans ce domaine.

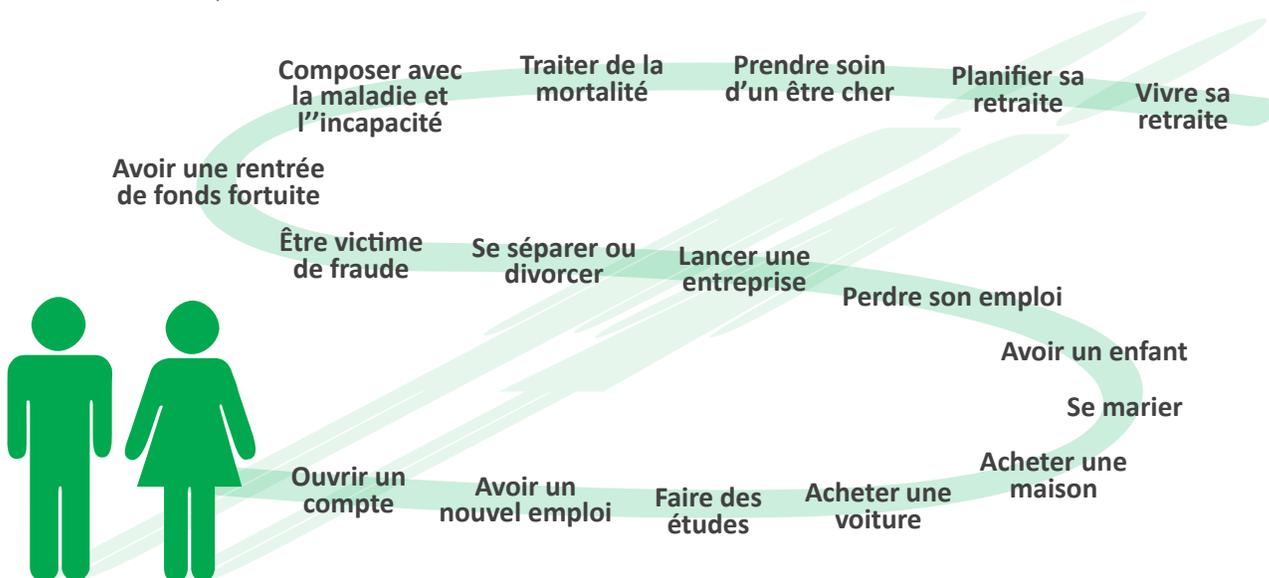
Questions de la consultation — Le paysage de la littératie financière

1. Quelles connaissances et compétences financières sont essentielles pour tous les Canadiens?
2. Que recommandez-vous pour améliorer ou pousser plus loin les programmes et initiatives dans le domaine de la littératie financière au Canada?
3. Quelles initiatives pourraient être instaurées pour encourager davantage la collaboration entre les secteurs public, privé et à but non lucratif?

Enjeux, besoins et tendances

Au Canada et à l'étranger, tout le monde s'entend pour dire que la littératie financière est à la fois une compétence essentielle et un cheminement constant, qui commence dès l'enfance et se termine au crépuscule de la vie. Les Canadiens prennent des décisions tout au long de leur vie, décisions dont la nature et le contexte varient. En général, les gens sont plus engagés et plus prêts à se renseigner sur de nouvelles questions et responsabilités financières lorsqu'ils se rapprochent d'une nouvelle étape de leur vie ou qu'ils y arrivent.

Tant les entreprises privées que les organismes non gouvernementaux (ONG) semblent maintenant pencher en faveur d'une approche dite des « événements de la vie » lorsqu'ils fournissent de l'information financière sur les produits et services de consommation.



Selon des renseignements obtenus de Investor Education Fund: www.GetSmarterAboutMoney.ca

À qui s'adresse la littératie financière?

Bien que la plupart des gens gagneraient à renforcer leur littératie financière, nous sommes bien conscients qu'une approche « généralisée » n'est pas réaliste. Les besoins des Canadiens à ce chapitre ne sont pas les mêmes. Il faut respecter d'importantes différences régionales et locales et ne pas oublier que certains groupes de la population peuvent nécessiter une attention spéciale, compte tenu de leurs situations particulières.

De nombreuses organisations ont mené de vastes recherches sur des populations vulnérables et ont mis au point des programmes spéciaux à leur intention. Dans notre réflexion sur les différents mécanismes de prestation et approches ainsi que sur l'ensemble des recommandations, nous accorderons une attention toute particulière aux défis et aux besoins des différents segments de la société. Toutefois, les causes des écarts de littératie financière entre ces segments peuvent être plus fondamentales et moins faciles à régler que le simple manque de compétences financières (en raison de la pauvreté, de l'analphabétisme ou de l'incapacité à calculer).

Initiatives de littératie financière en vigueur

Les organismes publics et privés et les organismes non gouvernementaux (ONG) du Canada ont tous fait preuve de leadership en matière de littératie financière. Ils ont tenté de combler les besoins des Canadiens à ce chapitre en leur offrant une vaste gamme d'outils et de ressources, y compris :

- des brochures, des sites Web et d'autres ressources visant à informer les gens au sujet des produits et services financiers offerts par tous les paliers de gouvernement, les organismes publics, les institutions financières du secteur privé et les ONG;
- un vaste accès à Internet permettant de faire des recherches en ligne sur les comptes bancaires, l'aide publique et les programmes de crédits d'impôt, les mécanismes d'épargne, les prêts hypothécaires, les marges de crédit et les placements;
- des médias spécialisés dans la fourniture de renseignements financiers d'actualité, comme des journaux, des revues, des médias en ligne ainsi que des chaînes de télévision et de radio.

Toutefois, puisque peu d'organisations ont une portée nationale, les consommateurs doivent tenter de trouver de l'information dans le labyrinthe complexe des organismes de réglementation, des administrations et des fournisseurs de produits financiers.

Le Canada ne fait certes pas cavalier seul dans le débat sur la littératie financière. Dans le monde entier, les décideurs de politiques publiques se sont efforcés de corriger les problèmes plus généraux de littératie financière que connaissent leurs concitoyens. Ces expériences mondiales nous ont fourni un excellent point de départ. Par exemple, certains pays, dont l'Australie, la Nouvelle-Zélande et le Royaume-Uni, ont conçu un site Web centralisé sur la littératie financière.

Différentes approches : l'approche éducative et l'approche comportementale

Les initiatives de littératie financière cherchent à accroître les connaissances financières des gens, dans le dessein ultime de changer leur comportement financier. Toutefois, de très nombreux indices attestent que le simple fait d'accroître les connaissances financières ne suffit pas à atteindre ce résultat. La fourniture de renseignements aux gens a ses limites : certains n'arrivent pas à avoir accès à l'information mise à leur disposition, tandis que d'autres n'y accordent aucune attention et que d'autres encore ne savent même pas qu'elle existe. En soi, l'éducation n'est pas forcément adaptée à tous ni à tous les stades de la vie.

Le Groupe de travail a soigneusement examiné l'économie comportementale afin de tenter de comprendre pourquoi le comportement des gens diffère si souvent de leurs intentions. L'approche comportementale tient compte du fait que les décisions financières personnelles ne sont pas prises uniquement en fonction des connaissances des gens, mais qu'elles subissent également l'influence d'un éventail de facteurs psychologiques, sociaux et institutionnels. Par conséquent, des incitatifs comportementaux et d'autres influences peuvent également s'imposer de manière à encourager les gens à prendre des décisions appropriées. Ces deux facteurs (éducation et comportement) sont abordés ailleurs dans le présent document.

Possibilités de renforcement de la littératie financière

Comme le précise son mandat, le Groupe de travail tente d'élaborer un cadre de collaboration entre tous les intervenants canadiens pour mettre à profit les atouts des initiatives fructueuses en vigueur. Dans le dessein de renforcer le « savoir-faire » financier des Canadiens, le Groupe de travail examine en profondeur la série d'initiatives en place liées à la littératie financière afin de réaliser les objectifs suivants :

- améliorer les efforts actuels en matière de littératie financière;
- veiller à ce que les produits et services offerts à un endroit soient disponibles dans le plus d'endroits possible;
- rassembler les différents éléments;
- recourir aux pratiques exemplaires;
- instaurer une structure qui assurera des améliorations permanentes.

2 Les bases de l'apprentissage

Le système d'éducation du Canada joue un rôle crucial dans l'enseignement aux jeunes des compétences essentielles dont ils auront besoin leur vie durant. De la lecture et de l'écriture aux mathématiques de base et aux compétences informatiques, les écoles fournissent aux élèves un programme de cours équilibré.

Comme il est indiqué ci-après, le Groupe de travail a constaté que les écoles accordent une attention plus grande à l'enseignement des notions financières. De nos jours, la littératie financière est devenue une compétence de plus en plus capitale pour les jeunes, de même qu'un important outil d'apprentissage dont se serviront les Canadiens tout au long de leur vie adulte. Ensemble, nous devons favoriser et consolider l'enseignement de la littératie financière dans le système scolaire.

Questions de la consultation — Les bases de l'apprentissage

1. Quelles mesures nous permettraient de rendre l'éducation financière généralisée, pertinente et accessible pour tous les Canadiens?
2. Quelles autres mesures permettraient d'améliorer l'éducation en littératie financière au Canada?
3. Quelles parties devraient contribuer à l'éducation en littératie financière au Canada, et quels rôles les participants suivants devraient-ils jouer?
 - père, mère et famille;
 - collèges et universités;
 - secteur privé;
 - organismes non gouvernementaux;
 - autres.

Pour ce faire, de nombreuses initiatives d'éducation financière (énumérées ci-dessous) ont été lancées au Canada :

- En Colombie-Britannique, la littératie financière est devenue un sujet obligatoire dans les écoles secondaires; le cours *Planning 10* est donné dans cette optique. De même, la Commission des valeurs mobilières de la Colombie-Britannique (CVMCB) a mis au point une ressource supplémentaire pour son programme intitulé *The City: Life Skills for Planning 10*.
- Le Manitoba a récemment annoncé son projet *Avenir meilleur*, qui intègre la capacité économique et financière, les connaissances, les compétences et les habiletés au programme provincial de cours obligatoires.
- L'Ontario a aussi annoncé qu'il intégrera la littératie financière à son programme de cours de la quatrième à la douzième année d'ici septembre 2011.
- L'Île-du-Prince-Édouard a ajouté un volet de littératie financière à un nouveau cours pilote, de dixième année, qui porte sur la planification de la carrière.

Il ne fait aucun doute que d'autres initiatives liées à la littératie financière existent dans les salles de classe ailleurs au pays.

Enjeux, besoins et tendances

Accroissement de la pression financière sur les jeunes

Les enfants et les adolescents ont hâte de faire partie de l'économie d'aujourd'hui. La plupart d'entre eux y arrivent par « tâtonnements » : ils sont bombardés par des présentations de marketing sophistiquées et sont assujettis à une réglementation complexe de protection des consommateurs, ainsi qu'à des frais et à des pénalités. Depuis l'enfance, ils deviennent des consommateurs actifs et des acheteurs avides, possédant des cartes de crédit, de débit et de paiement, et avec d'innombrables options d'achat en ligne. Nombre de jeunes Canadiens ploient sous le poids des emprunts qu'ils ont faits pour payer leurs études postsecondaires.

Même si les générations précédentes de jeunes Canadiens ont habituellement appris leurs leçons financières ailleurs que sur les bancs d'école – ils ont joint la population active et assumé les responsabilités de l'âge adulte –, le défi qui se présente à la société d'aujourd'hui est beaucoup plus grand. Le marché est nettement plus sophistiqué, et les gens disposent de nouveaux choix et obligations d'ordre financier complexes qui les touchent à un plus jeune âge et qui entraînent les conséquences suivantes :

- 60 % des personnes de 18 à 29 ans ont une forme quelconque d'endettement, la plus commune étant la carte de crédit.
- Le tiers d'entre eux doivent plus de 10 000 \$ et le cinquième, plus de 20 000 \$.
- La moitié des jeunes gens sont d'avis que leur niveau d'endettement se situe à la limite (34 %) ou dépasse (15 %) ce qu'ils ont les moyens de payer³.

Il est ressorti d'une étude de 2009 du Investor Education Fund qu'alors que 64 % des étudiants estiment qu'il est important de comprendre comment gérer l'argent, seulement 38 % pensent qu'ils seront prêts à gérer leur argent après la fin de leurs études⁴.

Le système formel d'éducation

Dans le système fédéral canadien de partage des pouvoirs législatifs, la Constitution confère à chaque province le pouvoir exclusif d'adopter des lois en matière d'éducation. Il incombe aux ministères de l'Éducation de nos dix provinces et de nos trois territoires d'organiser, de dispenser et d'évaluer l'éducation aux niveaux primaire et secondaire, ainsi que l'éducation technique et professionnelle et l'éducation postsecondaire.

Un débat public significatif sur l'enseignement de la littératie financière doit comprendre le rôle du système public d'éducation. Le Groupe de travail est bien conscient, et respectueux, de la responsabilité des provinces et territoires en matière d'éducation qui est prévue par la Constitution. Nous nous attendons à ce que les Canadiens fournissent nombre de points de vue concernant la littératie financière qui sauront indubitablement aider les provinces et territoires dans leurs efforts constants pour tracer le cheminement vers la littératie financière dans le système public d'éducation.

³ Environics Research Group, *Étude sur la littératie financière chez les jeunes*, août 2008, p. iv du Résumé, préparé pour l'Agence de la consommation en matière financière du Canada et disponible à l'adresse : http://www.fcac-acfc.gc.ca/fra/publications/sondageetude/litfinjeunes2008/litfinjeunes2008_toc-fra.asp.

⁴ Youthography, *Youth Financial Literacy Landscape*, commandée par le Investor Education Fund, mai 2009, p. 27 d'une présentation en Powerpoint disponible à l'adresse : <http://www.getsmarteraboutmoney.ca/investor-research/Documents/ief-youth-financial-literacy-landscape.pdf>.

Pour mieux comprendre quels programmes de littératie financière existent actuellement dans le système d'éducation, le Groupe de travail a mené un examen global des programmes d'éducation financière offerts par les établissements d'enseignement du Canada. Ses constatations sont reproduites ci-après :

- En général, les provinces et les territoires obtiennent de bons résultats académiques excellents et comparables dans deux secteurs principaux :
 - développer les compétences de calcul des élèves et leur capacité d'appliquer les mathématiques;
 - renforcer leur capacité de gérer leurs affaires personnelles et de prendre des décisions financières réfléchies en tant que consommateurs.
- La plupart des cours de littératie financière sont facultatifs ou sont intégrés dans les cours de mathématiques; ils traitent superficiellement de sujets tels que la fiscalité et les placements.
- L'instruction financière varie selon les provinces et les territoires.

Les recherches menées auprès des étudiants et de leurs parents montrent que les deux groupes aimeraient voir plus d'instruction financière dans les établissements scolaires. Une étude du Investor Education Fund montre que 57 % des élèves ont dit qu'il était important que les écoles fournissent de l'information sur la gestion de l'argent et des finances personnelles. Or, à peine 18 % d'entre eux estimaient que leur école réussissait bien à cet égard⁵. La plupart des adultes canadiens sont d'avis qu'il faudrait donner des cours sur les finances personnelles et les placements aux enfants à partir de l'école intermédiaire (28 %) ou de l'école secondaire (44 %)⁶.

Ressources facultatives offertes aux enseignants

Les recherches montrent que de nombreux enseignants obtiennent du soutien en matière de littératie financière. Diverses organisations ne faisant pas partie du système d'éducation ont mis au point des ressources facultatives dont les enseignants peuvent se servir pour traiter de l'éducation financière en salles de classe. En voici quelques exemples :

- L'Association des banquiers canadiens offre un séminaire intitulé *VotreArgent* que des banquiers bénévoles donnent dans les écoles.
- Les Autorités canadiennes en valeurs mobilières ont organisé sur leur site Web du matériel de soutien pour les enseignants portant tel que *Entraîne-toi à épargner*.
- Le Investor Education Fund offre une trousse de ressources intitulée *Taking Stock in Your Future*.
- La Commission des valeurs mobilières de la Colombie-Britannique (CVMCB) et l'Agence

⁵ *Idem*.

⁶ Autorités canadiennes en valeurs mobilières, *Investor Index*, 2009, p. 85; disponible à l'adresse : http://www.bcsc.bc.ca/uploadedFiles/news/publications/CSA_Investor_Index_2009.pdf.

de la consommation en matière financière du Canada (ACFC) ont collaboré à la conception d'une série de ressources interactives sur le Web en matière de littératie financière intitulée *La ville* qui s'adresse aux enseignants; ces ressources s'inspirent des ressources de la CVMCB portant le titre *The City*, mais le contenu a été adapté en vue de son utilisation partout au pays.

- Les Autorités des marchés financiers fournissent un guide à l'intention des enseignants dans le cadre de son programme de littératie financière *Tes affaires*.

Trouver un terrain d'entente sur un modèle d'éducation financière

Les spécialistes de l'enseignement et les principaux intervenants ne s'entendent pas vraiment sur un meilleur modèle pour donner une formation aux élèves en littératie financière. Par exemple, ils ne s'entendent pas sur l'âge à partir duquel il est le plus efficace de commencer à donner des cours de littératie financière, à savoir à l'école primaire ou à l'école secondaire, ni sur la question de savoir si le cours doit être un cours à part entière ou intégré à d'autres cours.

Possibilités de renforcement de la littératie financière

Dans son rapport de 2005 intitulé *Pour une meilleure éducation financière : Enjeux et initiatives*, l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) a mis en évidence le rôle crucial que les écoles peuvent jouer à titre de « tremplin » de l'apprentissage financier. Les écoles ont l'avantage d'être un environnement qui prépare les jeunes à passer au prochain stade de leur vie financière. Par exemple, de nombreux étudiants du niveau secondaire ont des emplois à temps partiel, prennent eux-mêmes des décisions d'achat et épargnent pour réaliser différents objectifs, comme acheter leur première voiture ou faire des études postsecondaires. À ce stade de leur vie, les connaissances financières de base peuvent les aider à faire des choix judicieux.

Il pourrait être nécessaire d'augmenter le nombre de cours d'éducation financière offerts aux élèves du système scolaire canadien. Certaines provinces ont déjà pris les moyens de satisfaire à cette demande. Les Canadiens peuvent également tirer des enseignements d'initiatives lancées dans d'autres pays. Ainsi, l'Australie a intégré les grandes lignes de ses programmes de cours dans son cadre national de littératie financière du consommateur, qui fournit des conseils aux états et territoires concernant l'élaboration des programmes de cours allant de la maternelle à la dixième année. Il offre en outre des directives à l'intention des concepteurs de matériel pédagogique d'appoint et pour le perfectionnement professionnel des enseignants de littératie financière du consommateur. Pour sa part, la Financial Services Authority du Royaume-Uni a intégré l'éducation financière au programme de cours national et fourni de la formation en littératie financière aux enseignants. De même, nombre d'états des États-Unis ont élaboré et mandaté des cours particuliers sur la littératie financière au niveau secondaire.

Lors de notre réflexion sur les diverses possibilités au Canada, nous pourrions gagner à envisager d'élaborer des normes rigoureuses, adaptées aux groupes d'âge, concernant les compétences et les connaissances financières qui jetteraient les bases fondamentales pour les enfants, les adolescents et les jeunes adultes. Ce faisant, les jeunes seraient mieux préparés à prendre part à l'économie canadienne et mondiale et, nous l'espérons, à éviter les écueils en prenant de mauvaises décisions financières.

3 Comprendre le comportement financier

En exposant davantage les jeunes Canadiens aux notions financières, on peut contribuer à augmenter leurs connaissances financières globales. Toutefois, les études formelles et l'existence des renseignements ne sauraient suffire. Les gens instruits en matière financière ne sont pas automatiquement avisés à ce chapitre. La récente crise financière a montré que même les « experts » peuvent prendre des décisions financières non judicieuses ou agir de manière irresponsable.

L'étude de l'économie comportementale montre que des facteurs psychologiques, sociaux et institutionnels entrent en jeu dans le processus décisionnel. Même si les gens connaissent et comprennent les faits, ils peuvent prendre des décisions qui ne sont pas très bonnes.

Enjeux, besoins et tendances

L'étude du comportement humain montre qu'un facteur clé permettant d'aider les gens à faire de meilleurs choix consiste à combler l'écart entre ce que les gens disent vouloir faire et ce qu'ils font vraiment⁷. Les gens affirment souvent qu'ils veulent mettre de l'argent de côté, moins dépenser et planifier leur retraite, mais les recherches ont indiqué que, pour une foule de raisons, leur comportement traduit rarement ces bonnes intentions. Nous approfondirons le sujet ailleurs dans le document, mais nous tenons à souligner que nos actions sont souvent incompatibles avec les leçons que nous avons apprises.

De nombreux facteurs, dont ceux qui suivent, peuvent empêcher la prise de décisions financières judicieuses :

- la remise à plus tard : retarder d'importantes décisions, notamment en matière de planification de la retraite;
- le maintien du statu quo : laisser l'inertie guider nos décisions;
- la surabondance des choix : les consommateurs sont dépassés par la quantité d'options qui leur sont offertes, ce qui nuit à leur motivation de prendre une quelconque décision;

Questions de la consultation — Comprendre le comportement financier

1. Quelles initiatives pourraient encourager les gens à cesser de remettre à plus tard et à commencer à dresser un plan financier et à le respecter?
2. Que pouvons-nous faire pour contrer la tendance des gens à « vivre au jour le jour » au lieu de planifier l'avenir?
3. Quelles stratégies recommanderiez-vous pour aider les consommateurs qui sont dépassés par le nombre et le genre de produits financiers mis à leur disposition?

⁷ Mike Dixon, *Rethinking Financial Capability: Lessons from Economic Psychology and Behaviour Finance*, London, 2006, p. 2; disponible à l'adresse : http://www.ippr.org/members/download.asp?f=/ecommm/files/financial_capabilities.pdf&a=skip.

- la confiance en soi ou l'optimisme à outrance : les Canadiens ont indiqué dans le cadre de nombreuses enquêtes et de nombreux groupes de discussion qu'ils se sentent « passablement sûrs d'eux » lorsqu'ils traitent de questions économiques et financières. Toutefois, la plupart ne possèdent que des connaissances restreintes – surtout en ce qui concerne les grands enjeux économiques⁸.

De plus, il est difficile d'être raisonnable en matière d'argent dans notre culture axée sur la consommation, qui « vit au jour le jour » et qui bombarde sans cesse les Canadiens de publicités sur la dernière mode, les plus récents gadgets et les produits « indispensables ». L'établissement d'un budget pourrait être un moyen de résister à ces tentations. Toutefois, selon *l'Enquête canadienne sur les capacités financières, 2009*, de Statistique Canada, seulement 51 % des Canadiens ont dit avoir un budget familial.

À l'échelle internationale, on constate que le simple fait d'accroître les connaissances n'est peut-être pas suffisant pour améliorer la prise de décisions financières. C'est pourquoi quelques universitaires tentent maintenant de combler l'écart entre les intentions et les actions des gens :

- en fournissant des conseils à ceux qui le demandent, *lorsqu'ils le demandent* (p. ex., à des étapes du cycle de la vie comme à l'achat d'une maison), et ce, parce que les gens n'apprennent seulement que lorsqu'ils sont *prêts* à apprendre;
- en fournissant des structures décisionnelles qui facilitent la tâche des personnes qui veulent agir de manière plus responsable sur le plan financier⁹. La nouvelle réglementation sur les cartes de crédit du gouvernement du Canada est un exemple de ces structures. Les titulaires de cartes doivent maintenant consentir à l'augmentation de leur limite de crédit au lieu qu'une telle augmentation soit appliquée par défaut, comme c'était le cas auparavant.

Possibilités de renforcement de la littératie financière

Le Groupe de travail se penche sur les recherches qui ont été faites sur le comportement humain afin de mieux comprendre comment les Canadiens agissent en tant que consommateurs, épargnants, emprunteurs et investisseurs. Jusqu'à présent, nous avons appris qu'une approche à deux paliers – une combinaison d'interventions éducatives et comportementales – pourrait s'imposer étant donné que les décisions financières des gens sont le fruit non seulement de l'application de leurs connaissances mais aussi de l'intervention d'un vaste éventail d'autres facteurs.

⁸ The Strategic Counsel, *Canadian National Survey on Economic and Financial Capability*, 2008, p. 7; préparé pour la Fondation canadienne d'éducation économique; disponible à l'adresse : <http://www.oecd.org/dataoecd/10/11/41847779.pdf>.

⁹ Mike Dixon, *op. cit.*, p. 2; disponible à l'adresse : http://www.ippr.org/members/download.asp?f=/ecomm/files/financial_capabilities.pdf&a=skip.

4 Emprunts et endettement

Il est normal – et certains diront, essentiel – de s'endetter. La plupart des gens, à un moment ou à un autre, doivent emprunter de l'argent – pour acheter une maison ou une voiture, pour lancer une entreprise ou pour investir dans les études. Lorsque l'emprunt est judicieux – à des taux d'intérêt compétitifs et remboursé rapidement – il peut représenter une stratégie intelligente. Les « bonnes dettes » comportent de nombreux avantages, car elles aident entre autres choses à se constituer un petit capital, à acquérir des biens et à obtenir une cote de crédit.

Questions de la consultation — Emprunts et endettement

1. Quelles options doit-on envisager pour aider davantage de Canadiens à comprendre la différence entre les bonnes dettes et les mauvaises dettes?
2. Quelles initiatives permettraient d'aider les gens éprouvant des difficultés financières avant qu'ils ne deviennent insolubles?
3. À votre avis, quels changements pourraient aider les gens à prendre des décisions plus éclairées lorsqu'il s'agit d'endettement et d'emprunts?

En revanche, il existe de « mauvaises dettes », par exemple, lorsque le niveau d'endettement des gens est supérieur à ce qu'ils peuvent confortablement gérer; lorsque les gens ne comprennent pas les caractéristiques principales des produits d'emprunt et lorsqu'ils prennent des décisions d'emprunt non réfléchies. Malheureusement, ce genre de scénario se répète beaucoup trop souvent chez les Canadiens, dont les éléments de passif prennent diverses formes : prêts hypothécaires, locations à bail et marges de crédits, et soldes de cartes de crédit, pour ne nommer que celles-là.

Enjeux, besoins et tendances

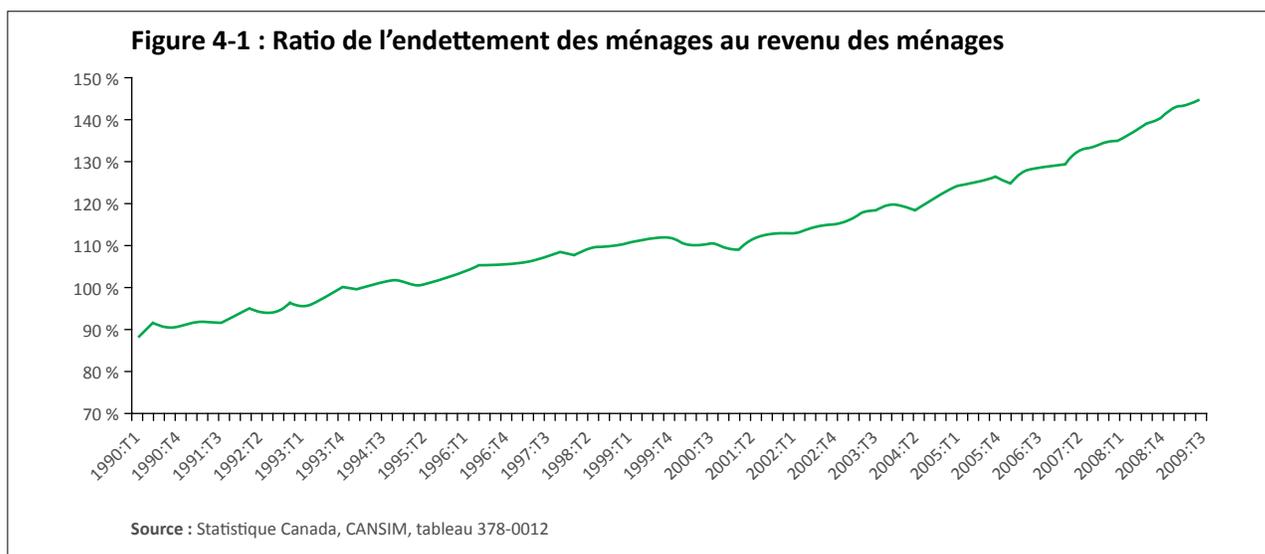
Hausse du niveau d'endettement des ménages

Un nombre important de Canadiens s'inquiètent de l'accroissement de leur niveau d'endettement. Un Canadien sur cinq estime avoir « un niveau excessif de dette » et avoir de la difficulté à la gérer, tandis que 65 % des répondants sont d'avis que l'endettement limite leur capacité d'atteindre leurs objectifs financiers¹⁰. Bien que le récent ralentissement économique, caractérisé par une augmentation du taux de chômage, ait sans contredit aggravé les effets de l'endettement, les récentes conditions économiques n'ont fait qu'exacerber le problème – elles ne l'ont pas causé.

L'endettement des ménages par rapport au revenu a grimpé dramatiquement au cours des deux dernières décennies (voir figure 4-1). Entre 1990 et 2008, la croissance des dépenses des ménages a été deux fois plus rapide que celle des revenus des ménages, tandis que la croissance de l'endettement des ménages a été six fois supérieure¹¹. Puisque les Canadiens accumulent et portent un fardeau d'endettement dépassant nettement les niveaux enregistrés précédemment, ils sont davantage vulnérables à la perte d'emploi ou à une diminution du revenu par suite de l'actuelle crise économique.

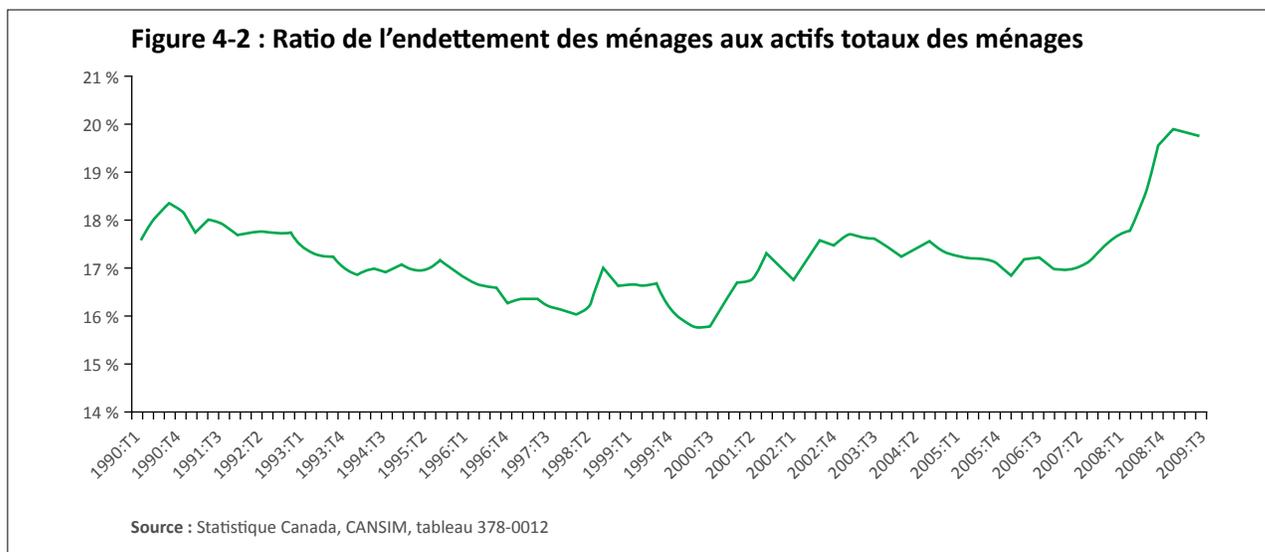
10 Comptables généraux accrédités, *Où va l'argent? L'endettement des ménages canadiens dans une économie en déroute*, 2008, pp. 90-91 et 17, respectivement; disponible à l'adresse : http://www.cga-canada.org/fr-ca/ResearchReports/ca_rep_2009-05_debt-consumption_f.pdf.

11 Institut Vanier de la famille, *L'état actuel du budget de la famille canadienne*, 2008, p. 5; disponible à l'adresse : <http://www.ivfamille.ca/library/cft/finfam08.pdf>.



Selon *l'Enquête canadienne sur les capacités financières, 2009*, de Statistique Canada, 12 % des Canadiens ont accusé un retard de deux mois consécutifs ou plus pour un ou plusieurs de leurs paiements (factures, prêts hypothécaires ou prêts) au cours de la période de douze mois ayant précédé l'enquête. Elle a de plus constaté que, parmi les Canadiens prévoyant d'acheter une maison d'ici cinq ans, plus des deux tiers avaient épargné moins de 10 % du prix d'achat prévu de leur nouvelle demeure.

Les données sur l'endettement des ménages peuvent également être représentées en proportion des actifs des ménages. La figure 4-2 montre que, pour la plupart des 20 dernières années, le ratio de l'endettement des ménages aux actifs a été relativement stable, bien que les récentes hausses soient source de préoccupations.



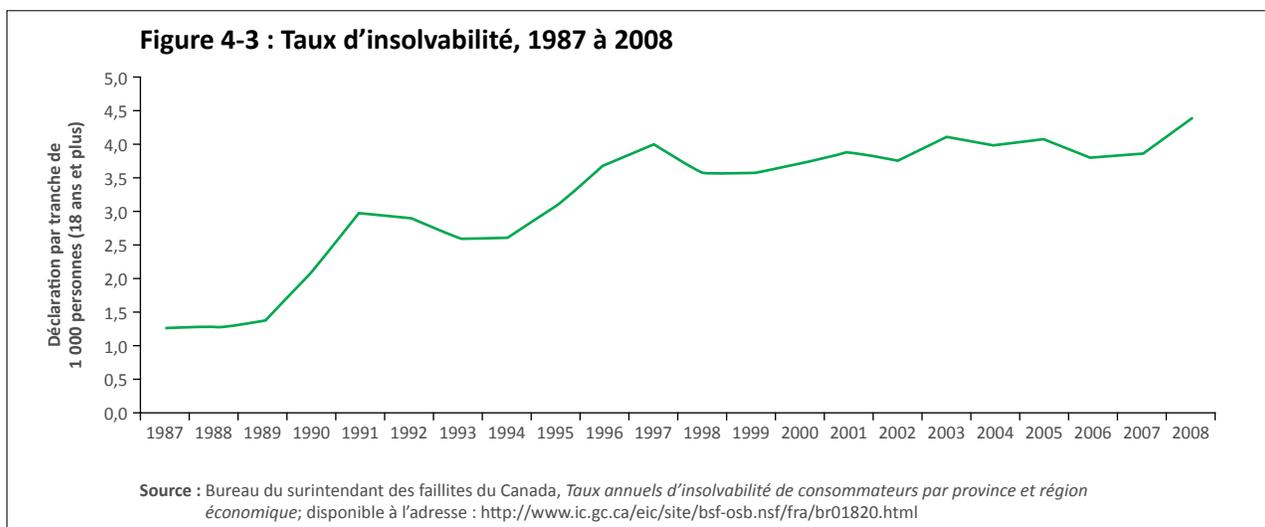
Facilité d'accès au crédit

De plus en plus, les gens recourent aux emprunts pour maintenir leur mode de vie. De nombreuses raisons expliquent cet état de choses, entre autres, le recours accru aux cartes de crédit à des fins générales, l'évolution rapide des produits et services de consommation et de prêts hypothécaires, la hausse marquée de l'accession à la propriété, la diversification accrue des options de financement pouvant se révéler coûteuses, comme les mécanismes « acheter maintenant, payer plus tard » et les prêteurs sur salaire, et les campagnes publicitaires accrocheuses qui incitent les consommateurs à acheter à crédit et qui favorisent une culture de surconsommation.

Les cartes de crédit constituent une forme particulièrement attrayante de crédit puisqu'elles procurent à leurs détenteurs un accès *immédiat* au crédit. Bien que, pour 70 % des Canadiens ayant répondu qu'ils règlent habituellement le montant intégral de leurs factures mensuelles, cette facilité d'accès au crédit ne pose pas de problème¹², tel n'est pas le cas de 30 % des Canadiens ayant répondu qu'ils ne le font pas. Selon *l'Enquête canadienne sur les capacités financières, 2009*, de Statistique Canada, plus de 88 % des Canadiens ont une carte de crédit. De même, une enquête commandée en 2006 par l'Agence de la consommation en matière financière du Canada a constaté que 58 % des répondants ont *plus d'une carte*¹³.

Croissance des taux de délinquance et d'insolvabilité

L'incapacité des gens de rembourser leurs dettes est encore plus problématique que l'accroissement des niveaux d'endettement. Les taux d'insolvabilité ont progressé ces vingt dernières années (figure 4-3). Entre 1988 et 1998, ils se sont accrus pour tous les groupes de la population, l'augmentation la plus importante ayant été enregistrée dans la catégorie des 55 ans et plus¹⁴.



12 Association des banquiers canadiens, *Document d'information, Les cartes de crédit*, mai 2009, disponible à l'adresse : http://www.cba.ca/index.php?option=com_content&view=article&catid=50&id=123&Itemid=56&lang=fr.

13 Les Études de marché Créatec, *Sondage général sur la connaissance, les attitudes et le comportement des consommateurs de services financiers*, décembre 2006, p. 5, commandé par l'Agence de la consommation en matière financière du Canada; disponible à l'adresse : http://www.fcac-acfc.gc.ca/fra/publications/sondageetude/attcomport2006/attcomport2006_toc-fra.asp.

14 Bureau du surintendant des faillites du Canada, « Insolvency Trends: Presentation to the Management Advisory Board » (document fourni au Groupe de travail sur la littératie financière), juillet 2009.

Entre 1998 et 2008, les taux d'insolvabilité ont régressé ou sont demeurés stables pour les segments de la population des 18 à 24 ans et des 25 à 34 ans, mais ils ont progressé pour tous les autres segments de la population¹⁵.

Lacune au plan des compétences

L'information et les conseils foisonnent sur le marché concernant l'utilisation intelligente du crédit et l'établissement d'un budget. Malgré cela, un vaste segment de consommateurs canadiens n'est pas sûr des taux d'intérêt, du calcul de l'intérêt et d'autres volets clés des emprunts. Dans le cadre d'une étude menée auprès de consommateurs canadiens en 2006, l'Agence de la consommation en matière financière du Canada a constaté que :

- 31 % des Canadiens ne savaient pas quel était le taux d'intérêt de leurs cartes de crédit;
- 50 % ne connaissaient pas les facteurs déterminant la cote de crédit d'une personne;
- seulement 24 % savaient quelle était leur cote de crédit;
- seulement 15 % avaient demandé un exemplaire de leur rapport de solvabilité¹⁶.

Dommages collatéraux : la dimension humaine

L'endettement excessif peut avoir de graves répercussions sur les particuliers. Ainsi, selon une étude menée en 2005, l'endettement fait augmenter le niveau de détresse psychologique alors que l'endettement non garanti exerce une incidence encore plus grave sur le bien-être psychologique que ne le fait l'endettement garanti (prêt hypothécaire)¹⁷. Il ressort de renseignements non scientifiques que la détresse financière peut également mener au divorce, voire se solder par un divorce, et contribuer au cercle vicieux d'usage abusif d'alcool et de drogues, de troubles du sommeil et de dépression.

Possibilités de renforcement de la littératie financière

L'exposé qui précède montre bien qu'il faut améliorer les connaissances des gens sur leurs affaires financières et qu'ils doivent en assumer la responsabilité. La mise au point d'une stratégie nationale de littératie financière, dotée d'un volet complet sur le crédit et l'endettement, nous permettra d'aider les Canadiens à faire des choix plus éclairés et à devenir de meilleurs emprunteurs.

En dépit de la vaste quantité de renseignements qui sont disponibles au Canada sur les produits d'emprunts, les services et les conseils financiers, il conviendrait de se pencher sur une approche stratégique, coordonnée et uniforme de prestation de ce genre de renseignements au grand public.

15 *Idem*.

16 Les Études de marché Créatec, *Sondage général sur la connaissance, les attitudes et le comportement des consommateurs de services financiers*, commandé par l'Agence de la consommation en matière financière du Canada, p. 10 et 13, respectivement; disponible à l'adresse : http://www.fcac-acfc.gc.ca/fra/publications/sondageetude/attcomport2006/attcomport2006_toc-fra.asp.

17 Sarah Brown, Karl Taylor et Stephen Wheley Price, « Debt and Distress: Evaluating the Psychological Cost of Credit », *Journal of Economic Psychology*, volume 26, 2005.

5 Épargne et placements

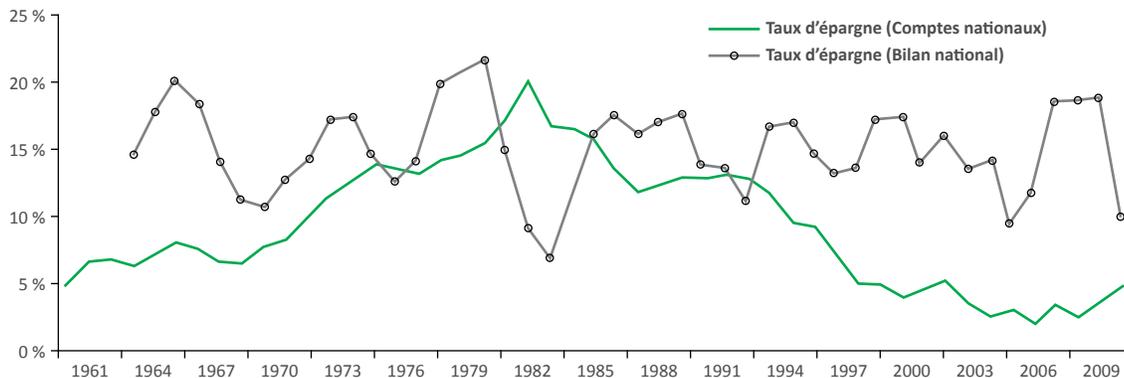
L'épargne et les placements représentent des activités financières fondamentales que les personnes peuvent exécuter à presque tous les moments de leur vie. Ces activités sont liées, bien qu'elles soient distinctes. L'« épargne », c'est mettre de côté de l'argent pour s'en servir plus tard – comme dans un compte de chèques ou d'épargne. Les « placements » représentent l'utilisation active par les gens de l'argent qu'ils ont mis de côté pour accroître leur patrimoine, par exemple en achetant des biens immobiliers, des actions boursières et des obligations ou des certificats de gouvernement.

Questions de la consultation — Épargne et placements

1. Qu'est-ce qui incite les gens à épargner?
2. De quels genres de renseignements les gens ont-ils besoin pour prendre de bonnes décisions d'épargne et de placements selon leurs circonstances particulières?
3. Quelles autres mesures pourraient aider les Canadiens à améliorer leurs pratiques d'épargne et de placements?

Enjeux, besoins et tendances

Figure 5-1 : Taux d'épargne (Comptes nationaux) et taux d'épargne fondé sur les comptes du bilan national



Nota : L'épargne personnelle selon les Comptes nationaux représente la différence entre le revenu des particuliers et les dépenses, tandis que celle selon le bilan national représente la variation de la valeur nette à la valeur comptable, qui comprend l'accumulation nette de tous les actifs des ménages (incluant les biens de consommation durables). Le taux d'épargne selon le bilan national est rajusté en fonction de l'inflation en supprimant cette dernière (en fonction du facteur d'inflation du PIB) du patrimoine du ménage en début d'année des numérateurs et dénominateurs. Le taux d'épargne selon le bilan national est une moyenne lissée mobile sur trois ans. La valeur en 2009 est fondée sur des données du 2009T3 et présume qu'aucun changement ne survient au 2009T3 et au 2009T4.

Source : Ministère des Finances

Le taux d'épargne

Le « taux d'épargne personnelle » est l'un des mécanismes les plus usuels servant à mesurer le comportement des gens en matière d'épargne. Il envisage l'épargne¹⁸ en proportion du revenu après impôt¹⁹ et, par conséquent, fournit quelques indices sur la manière dont les Canadiens, en général, gèrent leurs dépenses permanentes par rapport à leur revenu. Comme le montre la figure 5-1, le taux d'épargne personnelle (« Taux d'épargne [Comptes nationaux] ») du Canada – qui avoisinait 5 % au troisième trimestre de 2009 – est nettement inférieur au sommet de l'après-guerre de 20 % qui a été enregistré au début des années 1980, bien que la récente crise économique ait coïncidé avec le relèvement du taux d'épargne. Si cette tendance à long terme pourrait susciter des inquiétudes, le Groupe de travail fédéral-provincial-territorial sur le niveau adéquat du revenu de retraite au Canada a prétendu qu'une représentation plus exacte de l'épargne tient compte non seulement du flux d'argent vers l'épargne, mais aussi de la variation de la valeur de cette épargne. Compte tenu des gains en capital appréciables réalisés sur des actifs existants au cours des dernières décennies, le « taux d'épargne fondé sur le bilan national » est en moyenne supérieur au taux d'épargne selon les Comptes nationaux et ne montre aucune tendance évidente à la hausse ou à la baisse²⁰.

Décisions de placement non réfléchies

Lorsque les gens ont acquis les habitudes nécessaires d'établir un budget pour pouvoir épargner, ils sont confrontés à un autre problème : comment faire fructifier leur épargne grâce à des investissements prudents. En matière de placements, certains Canadiens désireux d'investir se tournent vers un conseiller financier professionnel, tandis que d'autres investissent de leur propre chef. Dans les deux cas, il importe que les gens sachent quelles questions poser et qu'ils disposent des outils voulus pour faire les bons choix.

Une récente enquête des Autorités canadiennes en valeurs mobilières (ACVM) a conclu que la majorité des Canadiens disent savoir que des renseignements sur les placements existent. Ils indiquent en outre qu'ils savent où obtenir ces renseignements. Malgré cela, le public canadien ne consulte pas ces renseignements. Alors que 84 % des Canadiens ont dit avoir besoin de renseignements fiables et impartiaux sur les placements, seulement 32 % avaient de fait demandé ces renseignements au cours des douze mois ayant précédé la date de l'enquête de l'ACVM. De même, bien que 64 % des Canadiens disent être d'accord ou tout à fait d'accord au sujet de l'importance d'un plan financier officiel par écrit, seulement 25 % des Canadiens possédaient un tel plan²¹. Les personnes qui demandent des renseignements et des conseils en matière de placements se tournent avant tout vers des conseillers financiers. Selon *l'Enquête canadienne sur les capacités financières, 2009*, de Statistique Canada, 54 % des Canadiens disent que les conseillers financiers ont influé le plus sur leurs placements financiers, suivis de 43 % qui disent que ce sont leurs amis ou des membres de leur famille qui ont exercé le plus d'influence.

18 L'épargne représente la différence entre le revenu après impôt et les dépenses.

19 Le revenu comprend le revenu tiré de salaires et de traitements, et le revenu de placements (dividendes et paiements d'intérêt) ainsi que les transferts gouvernementaux; les dépenses englobent les dépenses à l'égard de biens et de services ainsi que les paiements d'impôt et d'autres transferts aux administrations publiques et aux sociétés. Enfin, le revenu disponible désigne sur le plan technique le revenu personnel moins les transferts aux administrations publiques.

20 Pour un exposé sur le sujet, consulter : Keith Horner, « Retirement Saving by Canadian Households: Report for the Research Working Group on Retirement Income Adequacy », 1er décembre 2009, pp. 7-9; disponible en anglais seulement à l'adresse : <http://www.fin.gc.ca/activity/pubs/pension/ref-bib/horner-fra.asp>.

21 Autorités canadiennes en valeurs mobilières, *Investor Index*, 2009, pp. 50-51; disponible à l'adresse : http://www.bcsc.bc.ca/uploadedFiles/news/publications/CSA_Investor_Index_2009.pdf.

Enseigner des notions complexes de placement

Bien que les principes de l'épargne soient relativement simples, le succès de l'investissement de l'argent repose sur des recherches, de la réflexion, des compétences, des connaissances et la participation active de l'investisseur. Les gens doivent tenir compte d'une foule de variables lorsqu'ils déterminent leurs besoins en placements. Investissent-ils en vue d'atteindre un objectif à court terme, à moyen terme ou à long terme? Ils doivent décider de la répartition de leurs actifs et arriver à équilibrer leurs buts en matière de gains et leur tolérance personnelle envers le risque et leur situation personnelle.

Lorsqu'ils prennent des décisions de placement, les gens doivent également relever le défi qui consiste à évaluer le contexte économique futur. Dans quelle direction les taux d'intérêt se dirigent-ils? Quelle sera l'incidence de l'inflation? Quelle sera la situation économique dans deux, cinq ou dix ans?

Possibilités de renforcement de la littératie financière

Aider les Canadiens à devenir de meilleurs épargnants et des investisseurs plus engagés et plus astucieux peut sembler un objectif d'envergure, mais l'incidence pour notre pays est importante. Lorsqu'il élaborera la stratégie de littératie financière, le Groupe de travail devra se pencher sur de nombreux enjeux importants, notamment comment améliorer la communication des renseignements, comment traiter des problèmes de comportement du public et comment favoriser un dialogue plus grand sur ces questions complexes, grâce aux activités de communications.

6 Planifier la retraite

Le Groupe de travail reconnaît l'importance de renforcer les compétences des Canadiens en matière de planification de la retraite. Les gens assument plus de responsabilités pour l'élaboration d'une stratégie pour leur vie entière qui leur assurera un revenu suffisant à la retraite.

Questions de la consultation — Planifier la retraite

1. Quelles mesures peuvent être prises pour encourager les Canadiens à planifier leur retraite à un plus jeune âge et à s'y préparer?
2. Du point de vue de la littératie financière, quelles mesures peuvent être prises pour encourager les Canadiens à participer pleinement à leur régime de pension au travail ou à un régime de retraite (p. ex., REER)?
3. Quelles autres initiatives ou mesures d'encouragement ayant trait à la littératie financière le Groupe de travail devrait-il envisager pour aider à promouvoir la sécurité à la retraite des Canadiens?

Du même souffle, la planification de la retraite est un grand défi pour quelques Canadiens, et ce, pour les motifs qui suivent :

- ils ne sont pas sensibilisés à l'importance d'épargner pour l'avenir;
- ils ne comprennent pas les systèmes publics et privés de pension de retraite;
- ils sont confrontés à une multitude de mécanismes d'épargne-retraite, de caractéristiques de régimes de retraite et de produits, tous aussi complexes les uns que les autres;
- ils ont du mal à évaluer avec exactitude l'espérance de vie et, de ce fait, le revenu dont ils auront besoin à la retraite;
- ils ont des comportements, comme remettre à plus tard, qui peuvent les empêcher de prendre plus tôt les mesures qui conviennent.

Enjeux, besoins et tendances

Survol du régime de retraite du Canada

Le régime d'épargne-retraite canadien repose sur trois piliers, soit deux volets publics (pilier 1 et pilier 2) et un volet privé (pilier 3) :

- Le pilier 1 comprend les prestations de la Sécurité de la vieillesse et le Supplément du revenu garanti.

- Le pilier 2 comprend le Régime de pensions du Canada (RPC) et sa contrepartie québécoise, le Régime de rentes du Québec (RRQ).
- Le pilier 3 comprend l'épargne-retraite privée ainsi que les programmes volontaires assortis d'une aide fiscale, comme les régimes d'épargne-retraite personnels et les régimes d'épargne parrainés par les employeurs ou les entreprises (p. ex., régimes à prestations déterminées, régimes à cotisations déterminées et REER collectifs).

Certains Canadiens peuvent ne pas comprendre ces trois piliers ni leur fonctionnement. Les volets publics (les piliers 1 et 2) sont en général réputés solides et stables. Ensemble, ils assurent une couverture complète et des taux élevés de remplacement du revenu pour les Canadiens à faible revenu. Toutefois, certains Canadiens à revenu moyen et supérieur pourraient avoir besoin d'un revenu de pension additionnel fourni par le pilier 3 pour conserver à la retraite le niveau de vie qu'ils avaient avant la retraite.

En mai 2009, les ministres fédéral, provinciaux et territoriaux des Finances ont mis sur pied le Groupe de travail sur le niveau adéquat du revenu de retraite, qu'ils ont chargé de mener une évaluation critique du caractère suffisant du revenu de retraite au Canada. Cette évaluation, qui s'est achevée en décembre 2009, a cerné à la fois les forces du système de revenu de retraite au Canada et ses lacunes. Plus précisément, le Groupe de travail a constaté que le système de retraite canadien fonctionnait bien dans l'ensemble et fournissait à la plupart des Canadiens un niveau de vie satisfaisant à la retraite. Quelques segments de la population active du Canada, toutefois, pourraient ne pas disposer d'économies suffisantes pour assurer leur retraite.

Évolution du paysage de la retraite

Le paysage de la retraite a changé dramatiquement par rapport à celui des générations précédentes. Deux tendances démographiques principales – une génération de baby-boomers vieillissants et la progression constante de l'espérance de vie – obligent nombre de personnes à planifier une plus longue période de retraite, de sorte qu'elles pourraient avoir besoin de plus de ressources que par le passé auxquelles elles pourront puiser leur revenu à la retraite.

De nombreuses employeurs abandonnent maintenant les régimes à prestations déterminées en faveur de régimes à cotisations déterminées. Par conséquent, il revient davantage aux *particuliers* de gérer adéquatement leur épargne-retraite²². Quelques Canadiens estiment qu'ils ne possèdent pas les antécédents financiers voulus ni des connaissances suffisantes pour faire face à ce changement. Une enquête menée par Desjardins Sécurité financière en 2006 a conclu que près d'un Canadien sur deux dit ne pas obtenir suffisamment d'aide de son employeur ou syndicat pour planifier la retraite²³. De même, la crise financière de 2008 a mis au jour la vulnérabilité de certains régimes de retraite à prestations déterminées d'entreprises, de sorte que les employés d'entreprises en faillite se sont retrouvés sans pension subitement et sans préavis.

22 Morley Gunderson et Thomas Wilson, « Encouraging Small and Medium Sized Firms to Participate in Pension Plans », *Advocis*, septembre 2009, pp. 2-6; disponible à l'adresse : <http://link.advocis.ca/pdf/Pension-Study-se11-09.pdf>.

23 Desjardins Sécurité financière, *Un jardin parfait : Psychologie de la retraite*, octobre 2006, p. 9; disponible à l'adresse : http://www.dsf-dfs.com/NR/rdonlyres/B6764E2E-B095-4544-A4B0-E7A89A37262E/0/BrochureUnjardinparfaitDSF_opt.pdf.

Surcharge de produits et d'information

Lorsqu'ils songent à leurs plans de retraite, les Canadiens sont confrontés à :

- un nombre croissant de produits de retraite parmi lesquels choisir;
- une gamme étourdissante d'information sur les produits ainsi que d'options et de stratégies d'épargne-retraite;
- un vaste éventail de spécialistes financiers – comme les conseillers financiers, les planificateurs et les courtiers – qui possèdent différents genres d'accréditation et offrent différents types de produits et de services, pour satisfaire aux besoins diversifiés des clients.

S'il est vrai que les institutions financières et d'autres sources fournissent *quelques* renseignements sur la planification de la retraite, ces renseignements ne sont pas forcément mis à la disposition de tous ou ils peuvent ne pas être utiles pour des groupes particuliers moins bien servis. Ces renseignements peuvent également être présentés d'une manière qui n'est pas facile à comprendre, et les gens peuvent avoir de la difficulté à évaluer la qualité, la crédibilité ou les partis pris des renseignements. Il ne faut donc pas s'étonner si quelques Canadiens sont déconcertés lorsqu'il s'agit de planifier leur retraite.

Il convient en outre de signaler que de nombreux Canadiens ne demandent pas de conseils sur la planification de la retraite. Selon une enquête menée en 2009 par HSBC Insurance, 44 % des Canadiens sondés ont dit ne pas avoir demandé de conseils financiers²⁴.

Suffisance du revenu de retraite

En général, les gens ont besoin d'un revenu inférieur à la retraite. Dans le cas des Canadiens à revenu moyen et élevé, on recommande un revenu avant impôt se situant entre 50 % et 60 % des revenus avant la retraite, tandis que les Canadiens à faible revenu ont besoin de niveaux supérieurs de remplacement²⁵. Le Régime de pensions du Canada fournit 25 % du revenu de remplacement sur les gains jusqu'à concurrence du salaire moyen, mais ce pourcentage grimpe à environ 40 % lorsqu'il est combiné aux suppléments garantis par le gouvernement (Sécurité de la vieillesse et Supplément de revenu garanti)²⁶, qui visent à fournir des niveaux modestes de revenu aux particuliers des fourchettes de revenu inférieures.

Dans le cas surtout des Canadiens à revenu moyen et élevé, l'atteinte du niveau de vie souhaité suppose des prélèvements sur le revenu des régimes de retraite ou des économies accumulées dans les REER, les CELI, la valeur nette de leur maison ou de leur entreprise et l'épargne dépourvue d'aide fiscale. Ensemble, ces éléments du pilier 3 peuvent représenter une somme appréciable et fournir suffisamment de soutien à la retraite. Toutefois, chacune de ces formes de richesse à la retraite s'assortit de défis.

24 HSBC Insurance, *The Future of Retirement Planning: It's Time to Prepare*, janvier 2009, p. 33; disponible à l'adresse : http://www.hsbc.com/1/PA_1_1_S5/content/assets/retirement/2009_for_report_en.pdf.

25 Jack M. Mintz, *Rapport sommaire des travaux de recherche sur le niveau adéquat du revenu de retraite*, préparé pour le Groupe de travail sur le niveau adéquat du revenu de retraite des ministres fédéral, provinciaux et territoriaux des Finances, 18 décembre 2009, p. 10 et 30.

26 Institut canadien des actuaires, *Planifier sa retraite : Les Canadiens épargnent-ils suffisamment?*, juin 2007, p. 11; disponible à l'adresse : http://www.actuaires.ca/members/publications/2007/FINAL_CIA_Retirement_f.pdf.

Par exemple, seulement 35 % de l'ensemble des travailleurs canadiens ont la possibilité de contribuer à un régime de retraite professionnel²⁷. Si la valeur nette de la maison de nombreux Canadiens est supérieure à la valeur combinée de leur pension et de leurs actifs financiers²⁸, la tendance chez les Canadiens est de ne pas considérer, ou utiliser, cette valeur lorsqu'ils planifient leur revenu de retraite. Certains indices montrent également que de nombreux Canadiens ne tirent pas pleinement parti des mécanismes d'épargne assortis d'une aide fiscale qui sont mis à leur disposition. À titre d'exemple, en 2007, seulement 31 % des contribuables admissibles ont utilisé leurs droits de cotisation à un REER, la cotisation médiane se situant à environ 2 780 \$, ce qui ne représente que 6 % des droits totaux admissibles disponibles²⁹. *L'Enquête canadienne sur les capacités financières, 2009*, de Statistique Canada a conclu que, des personnes n'ayant pas encore pris leur retraite, environ 30 % avaient affirmé ne pas avoir très confiance ou ne pas avoir du tout confiance que leur revenu de retraite leur procurerait le niveau de vie qu'elles espèrent.

Possibilités de renforcement de la littératie financière

Même si le système de revenu de retraite à « trois piliers » du Canada réussit très bien — selon les normes internationales — à fournir aux Canadiens un revenu suffisant³⁰, les constatations de certaines enquêtes laissent supposer que la formation en littératie financière pourrait en accroître le succès. Par exemple, l'enquête de Desjardins Sécurité financière a conclu que plus du tiers des Canadiens ne disposaient pas d'un plan d'épargne pour la retraite³¹. En outre, de nombreux Canadiens ne tirent pas pleinement profit de leurs régimes de retraite professionnels malgré l'incitatif financier ajouté que représente l'obtention de cotisations totales ou partielles versées en contrepartie par leur employeur.

Une stratégie nationale sur la littératie financière devrait donc comprendre un plan d'action pour la planification de la retraite — qui constitue une activité importante tout au long de la vie, qui suppose la prise de décisions judicieuses et complexes et qui exige des gens qu'ils réfléchissent sérieusement à leurs objectifs à long terme, qui s'éloignent passablement de leurs priorités quotidiennes normales.

Les initiatives éducatives représentent une autre composante de la littératie financière que le Groupe de travail examinera. Les Canadiens ont besoin de renseignements uniformes, stimulants et faciles à comprendre des gouvernements, entreprises et organismes à but non lucratif. S'ils ne comprennent pas suffisamment les produits disponibles, l'environnement de la retraite qui évolue, la nécessité d'épargner et les montants à épargner pour s'assurer une retraite confortable, les Canadiens mettent en danger leur avenir financier.

27 James Pierlot, « A Pension In Every Pot », *Commentaire de l'Institut C.D. Howe*, no 275, novembre 2008, tableau 2; disponible à l'adresse : http://www.cdhowe.org/pdf/Commentary_275.pdf.

28 Michael Baker et Kevin Milligan, *Government and Retirement Incomes in Canada*, document de recherche préparé pour le Groupe de travail sur le niveau adéquat du revenu de retraite à l'appui du Conseil des ministres fédéral, provinciaux et territoriaux des Finances, 25 novembre 2009, p. 21.

29 Statistique Canada, « Cotisations aux régimes enregistrés d'épargne-retraite », *Le Quotidien*, 5 novembre 2008; disponible à l'adresse : <http://www.statcan.gc.ca/daily-quotidien/081105/dq081105a-fra.htm>.

30 Dans un document de 2009, l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) signale, par exemple, que le taux de pauvreté chez les aînés au Canada, au milieu du siècle, s'établissait à 4,4 %, ce qui est l'un des taux les moins élevés à ce chapitre parmi les pays de l'OCDE. Consulter « Les pensions dans les pays de l'OCDE 2009: Panorama des systèmes de retraites », Paris, 2009; disponible à l'adresse : http://www.oecd.org/document/49/0,3343,fr_2649_34757_43065310_1_1_1_1,00.html.

31 Desjardins Sécurité financière, *Un jardin parfait : Psychologie de la retraite*, octobre 2006, p. 13; disponible à l'adresse : http://www.dsf-dfs.com/NR/rdonlyres/B6764E2E-B095-4544-A4B0-E7A89A37262E/0/BrochureUnjardinparfaitDSF_opt.pdf.

L'évaluation des mesures de renforcement de la littératie financière doit également tenir compte de l'économie comportementale, qui suggère que des obstacles psychologiques et autres peuvent nuire à la capacité des gens d'agir au meilleur de leurs intérêts lorsqu'ils prennent des décisions de planification de la retraite. Les régimes de pension obligatoires actuels, comme le RPC et le RRQ, reconnaissent implicitement que les gens doivent parfois obtenir de l'aide pour verser des cotisations systématiques servant à financer leur retraite. Le secteur privé pourrait également jouer un rôle et encourager les travailleurs canadiens à surmonter les obstacles psychologiques. Aux États-Unis, les employeurs ont le choix de recourir à une adhésion automatique et à une hausse automatique des cotisations. Ces régimes ont toutefois des dispositifs de sortie pour les employés qui ne veulent pas cotiser ou qui veulent cotiser le montant minimum ou qui veulent que leurs cotisations augmentent graduellement. Alors qu'au Canada, la combinaison de mécanismes d'épargne obligatoires et volontaires jette de solides bases pour de nombreux travailleurs canadiens, les particuliers doivent continuer d'assumer la responsabilité première en matière d'épargne-retraite.

7 Se protéger contre la fraude financière

La fraude financière est un important problème mondial, surtout parce que notre monde financier ne cesse de devenir plus complexe et que la technologie influence de plus en plus notre quotidien. Malgré son caractère très pratique, la technologie expose les Canadiens au risque de fraude par téléphone, par Internet ou par cartes de crédit et de débit. Elle entraîne même la possibilité du vol d'identité.

Les Canadiens doivent savoir comment protéger leur argent. S'ils obtiennent les bons conseils et outils pour protéger leurs finances, ils seront sensiblement plus à même de prendre des décisions financières prudentes.

Questions de la consultation — Se protéger contre la fraude financière

1. La fraude financière est-elle liée à un manque de littératie financière? Dans l'affirmative, quel est ce lien?
2. Quel genre de renseignements pourraient améliorer la vigilance des Canadiens en matière de fraude financière? Comment ces renseignements devraient-ils être présentés et qui devrait les communiquer aux Canadiens?
3. Certains groupes sont-ils plus susceptibles que d'autres à la fraude financière et, dans l'affirmative, comment la littératie financière pourrait-elle les aider?

Enjeux, besoins et tendances

Campagne de sensibilisation

Les principaux ministères et organismes du secteur public, dont ceux qui suivent, offrent de nombreux programmes qui informent les consommateurs et les investisseurs contre les dangers de fraude financière :

- Les commissions provinciales des valeurs mobilières sont d'ardents défenseurs de la sensibilisation et de la protection des investisseurs et recourent à différents moyens, y compris leurs sites Web, pour prévenir les investisseurs contre les combines de Ponzi et autres stratagèmes de cette sorte. Elles assurent en outre la conformité à la réglementation et recourent à la surveillance et à l'exécution pour prévenir la fraude.
- En mars de chaque année, le Bureau de la concurrence organise le « Mois de la prévention de la fraude »; il se sert de son site Web comme portail par lequel les Canadiens peuvent avoir accès à divers sites d'information des secteurs public et privé sur la fraude, dont ceux de la Gendarmerie royale du Canada et du Investor Education Fund.
- L'Agence du revenu du Canada a également consacré un site Web au vol d'identité, à la fraude liée aux organismes de bienfaisance et à la fraude par les spécialistes en déclaration d'impôt.

Bien que ces initiatives aient, sans contredit, sensibilisé le public et contribué à protéger les consommateurs et les investisseurs, la fraude financière demeure un sérieux problème.

Fraude d'investissement

Selon les Autorités canadiennes en valeurs mobilières, environ un million d'adultes Canadiens ont été victimes de fraude d'investissement. Outre les pourriels, un Canadien sur cinq dit avoir été contacté au

sujet de ce qu'il croit être un stratagème d'investissement frauduleux au cours des trois dernières années³². Parmi les victimes de fraude, seulement 24 % ont signalé la fraude³³. La fraude d'investissement, outre qu'elle prive les gens des économies qu'ils ont si durement accumulées et des gains éventuels sur leurs placements, mine la confiance entre les victimes et leurs proches et fait perdre confiance dans le système financier dans son ensemble. Les ramifications financières pour les victimes sont considérables. Elles disent souvent éprouver de la colère, et se sentir déprimées et isolées par suite de la fraude³⁴.

Protection des renseignements personnels et vol d'identité

Selon le Commissariat à la protection de la vie privée du Canada (CPVPC), le vol d'identité est l'un des crimes affichant la croissance la plus rapide au Canada. Il y a vol d'identité lorsqu'un criminel s'approprie les renseignements personnels d'une personne pour commettre une fraude. Le vol d'identité peut nuire au dossier de crédit d'une personne et donner lieu à des dettes qui peuvent ou non être couvertes par l'assurance. Une récente enquête du CPVPC a montré qu'un Canadien sur six a été victime d'un vol d'identité³⁵. En 2008 seulement, 1,7 million de Canadiens ont été touchés par le vol d'identité, plus de 45 % des vols ayant été commis par Internet³⁶.

Fraude sur cartes de crédit et de débit

Les faussaires de cartes de crédit utilisent la technologie de pointe pour lire, modifier et implanter de l'information sur les bandes magnétiques des cartes de crédit contrefaites. La fraude commise *sans* l'utilisation réelle d'une carte compte pour 31 % des pertes sur cartes de crédit³⁷. Des télévendeurs trompeurs et des sites Internet frauduleux annonçant des biens et services exagérés ou fictifs demandent aux gens de fournir des précisions au sujet de leurs cartes de crédit, puis se servent de ces données pour imputer des charges frauduleuses sur les comptes de leurs victimes. La fraude sur cartes de débit pose un problème semblable. Selon l'Association Interac, les sommes en dollars de pertes attribuables à la fraude sur cartes de débit ont grimpé de 74 % entre 2004 et 2008, passant de 60 millions à 104,5 millions de dollars³⁸.

Possibilités de renforcement de la littératie financière

Il est vrai que personne n'est à l'abri de la fraude financière, mais certains groupes semblent plus vulnérables que d'autres, notamment les personnes fortement endettées, les personnes âgées, les jeunes et les personnes à faible revenu. Si la littératie financière des Canadiens est accrue, ces groupes pourraient :

- être moins susceptibles à la fraude;
- être plus susceptibles de signaler la fraude lorsqu'elle survient;
- avoir davantage confiance dans les marchés financiers et le système financier.

Le processus de consultation du public aidera le Groupe de travail à mieux comprendre les enjeux liés à la fraude financière.

32 Innovative Research, « Canadian Securities Administrators Investor Study: Understanding the Social Impact of Investment Fraud », octobre 2007, p. 4 du Résumé; disponible à l'adresse : http://www.securities-administrators.ca/uploadedFiles/General/pdfs/2007InvestorStudy_ExecSummary-English.pdf.

33 *Idem.*

34 *Idem.*, p. 1.

35 Associés de recherche Ekos, *Les Canadiens et la vie privée*, enquête commandée par le Commissariat à la protection de la vie privée du Canada, mars 2009, p. vi; disponible à l'adresse : http://www.priv.gc.ca/information/survey/2009/ekos_2009_01_f.pdf.

36 Benoît Dupont et Louis Guillaume, « Les voleurs d'identité : profil d'une délinquance ordinaire », note de recherche no 2, Chaire de recherche du Canada en sécurité, identité et technologie, 2009, p. 3; disponible à l'adresse : <http://www.mapageweb.umontreal.ca/dupontb/articlesandpapers/DupontLouisprofilvid.pdf>.

37 GRC, *Contrefaçon et fraudes de cartes de paiement*, 2009; disponible à l'adresse : <http://www.rcmp-grc.gc.ca/count-contre/cccf-ccp-fra.htm>.

38 Association Interac, « Statistiques Interac, 2008 »; disponible à l'adresse : <http://www.interac.ca/fr/media/stats.php>.

8 Communications et technologie

La présente section se penche sur le rôle important que les communications et la technologie peuvent jouer pour améliorer la littératie financière.

Les communications et la technologie vont de pair, car elles se rapportent à la manière dont l'information est présentée et fournie. Nous devons veiller à ce que les communications financières soient présentées d'une manière efficace, qui est accessible à différents publics.

Questions de la consultation — Communications et technologie

1. **Quelle est la meilleure façon de présenter et de communiquer l'information financière pour qu'elle rejoigne tous les Canadiens?**
2. **Comment pouvons-nous sensibiliser les Canadiens à l'information financière qui est disponible et capter leur attention et leur intérêt?**
3. **À quelles organisations feriez-vous confiance pour fournir de l'information crédible et objective sur Internet et au moyen d'autres nouvelles technologies?**

Enjeux, besoins et tendances

Contenu et présentation

Les Canadiens ont du mal à comprendre les questions financières et à identifier les sources crédibles et fiables d'information financière.

Malgré la vaste quantité d'information financière mise à la disposition des Canadiens par une variété de sources, de nombreux problèmes y sont associés :

- La plupart de l'information est complexe et n'est pas toujours énoncée en termes clairs et simples.
- De nombreux supports des communications ne sont pas interactifs, mais plutôt fondés sur du texte (comme les brochures et les livres).
- Bien que l'Internet soit un mode principal de distribution pour les organismes s'occupant d'éducation financière, peu d'entre eux se servent des médias ou des outils de commercialisation pour promouvoir leur matériel.
- Les limites en matière de distribution font en sorte que, pour l'instant, plusieurs segments de la population canadienne peuvent ne pas être servis, ce qui comprend ceux qui n'ont pas accès à Internet et ceux dont le niveau d'alphabétisation est peu élevé.

Le succès des communications repose sur leur présentation dans un format et dans une langue que tous les Canadiens peuvent comprendre facilement. Nous devons adapter nos communications et modes de prestation et recourir à différentes méthodes tenant compte des différents groupes ciblés, qui sont le reflet de la diversité de notre pays.

Technologie et littératie financière

La technologie occupe une place de choix dans le secteur financier et fait partie intégrante de la vie de nombreux Canadiens. Elle peut améliorer le perfectionnement de la littératie financière tant à titre de mode de prestation (p. ex., Internet) qu'à titre d'élément intrinsèque du processus d'apprentissage (p. ex., jeux instructifs informatiques et vidéos). La technologie peut fournir un meilleur accès aux Canadiens handicapés et combler la distance pour ceux qui vivent dans des régions rurales et éloignées.

Il importe de signaler les tendances technologiques, dont celles qui suivent, qui ont surgi au Canada ces dernières années :

- Les médias sociaux sont en passe de devenir l'un des plus puissants modes de communications. À l'heure actuelle, Facebook compte plus de 13,4 millions d'utilisateurs canadiens, dont plus de 53 % ont entre 18 et 34 ans³⁹. Twitter est un autre phénomène important : après les États-Unis et le Royaume-Uni, le Canada est le troisième pays au monde au chapitre du nombre d'utilisateurs⁴⁰.
- La popularité des téléphones intelligents augmente l'utilisation d'applications financières. Par exemple, Mint est une application populaire du iPhone qui permet aux utilisateurs d'y ajouter leurs comptes de banque, leurs cartes de crédit, leurs prêts et placements, et de gérer leurs finances « sur le pouce ».
- Les jeux en ligne et interactifs peuvent également enseigner des concepts financiers grâce à la simulation.

Possibilités de renforcement de la littératie financière

Nous pouvons utiliser les communications et la technologie de nombreuses façons pour mobiliser et habiliter les Canadiens en matière de littératie financière. Conscient que les gens reçoivent, apprennent et assimilent l'information de différentes façons, le Groupe de travail aimerait savoir ce que les Canadiens ont à dire sur l'information financière dont ils ont besoin et sur la manière dont elle devrait être présentée.

Nous devons examiner toutes les voies de communication possibles pour connaître la manière optimale de capter l'attention et l'intérêt des gens. Si certains Canadiens peuvent juger utile qu'on leur remette une brochure sur un produit financier, d'autres peuvent estimer que des supports expérientiels interactifs – depuis les applications mobiles, les jeux de simulation et la messagerie textes aux séminaires et aux séances-conseils personnalisées – sont des moyens encore plus efficaces pour influencer le comportement.

39 Facebook, 2009, « Advertise on Facebook »; disponible à l'adresse : <http://www.facebook.com/ads/create>.

40 Sysomos Inc., « Inside Twitter: An In-Depth Look Inside Twitter World », juin 2009; disponible à l'adresse : <http://www.sysomos.com/insidetwitter/>.

9 Évaluer les progrès accomplis au pays en littératie financière

Les Canadiens exigent de la transparence et des comptes rendus de tous les secteurs : des gouvernements, des organismes à but non lucratif et des entreprises du secteur privé. Ces secteurs doivent donc être prêts à renseigner les Canadiens sur l'état de la littératie financière au pays et à leur présenter des rapports sur l'efficacité d'une éventuelle stratégie nationale.

Le Groupe de travail réfléchira attentivement aux meilleurs moyens de mesurer et d'évaluer les stratégies et les programmes instaurés pour accroître la littératie financière des Canadiens.

Questions de la consultation — Évaluer les progrès accomplis au pays en littératie financière

- 1. Quels éléments devraient être inclus dans un cadre national d'évaluation pour mesurer les progrès accomplis en littératie financière?**
- 2. Dans quelle mesure le Canada peut-il recourir aux méthodes courantes pour recueillir des données sur la littératie financière? Dans quelle mesure de nouvelles méthodes s'imposeront-elles?**
- 3. Outre l'évaluation de la manière dont les programmes de littératie financière ont amélioré la connaissance des questions financières des Canadiens, le Groupe de travail aimerait également évaluer comment les attitudes et les comportements des gens ont changé. Pouvez-vous suggérer des manières d'évaluer les changements d'attitudes et de comportements en matière de décisions financières?**

Les résultats préliminaires de recherches montrent qu'il faut améliorer les recherches et les évaluations de littératie financière dans le monde entier. À l'heure actuelle, la plupart des améliorations recommandées reposent sur les grands principes de l'évaluation qui s'appliquent à n'importe quel domaine d'étude. Dans cette optique, l'OCDE envisage d'adopter officiellement le cadre en cinq étapes qui suit⁴¹ :

- Besoins – Quels objectifs le programme vise-t-il?
- Comptes rendus – Quel est le degré d'utilisation du programme et quel en est le coût?
- Peaufinage – Peut-il être amélioré?
- Micro-impact – Quel est le degré d'efficacité du programme par rapport à ses objectifs?
- Macro-impact – Quelle est son incidence par rapport à la « vue d'ensemble » ?

⁴¹ Alison O'Connell, *Evaluating the Effectiveness of Financial Education*, International Conference on Financial Education, Washington, DC, les 7 et 8 mai 2008; disponible à l'adresse : http://www.oecd.org/document/60/0,3343,en_39665975_39667139_39762748_1_1_1_1,00.html.

Le Groupe de travail devra sans doute aussi se pencher sur deux genres bien distincts de capacités de mesure, soit :

- la capacité d'évaluer un à un les programmes et interventions de littératie financière et
- la capacité de suivre les progrès que nous réaliserons pour améliorer les niveaux de littératie financière des Canadiens.

L'évaluation des programmes de littératie financière peut supposer l'étude de la mise en œuvre des programmes ainsi que la mesure de leur incidence et de leur efficacité. Le Groupe de travail pourrait également envisager l'élaboration d'un cadre qui aiderait les organisations à évaluer l'efficacité de leurs programmes.

Dans le cadre de nos efforts d'élaboration d'une stratégie nationale de littératie financière, nous devons fixer nos objectifs globaux pour être en mesure d'assurer le suivi des progrès au Canada.

Conclusion

De plus en plus, les Canadiens doivent faire face aux nouvelles réalités d'un marché financier en constante évolution. Les tendances démographiques, sociales et économiques font en sorte qu'il est difficile d'ignorer la valeur que procure une société avisée sur le plan financier.

Mais comment réussir à bien instaurer la littératie financière au Canada? Alors que les gouvernements du monde entier élaborent des politiques et des programmes pour améliorer la littératie financière chez leurs citoyens, le Groupe de travail se penche sur la manière d'aider les Canadiens à prendre les meilleures décisions financières possibles.

Nous savons que beaucoup d'efforts devront être déployés pour renforcer la littératie financière au Canada. Il n'existe pas de programme unique, ni de solution généralisée. Il faut adopter une stratégie pluriannuelle à plusieurs facettes et ciblant plusieurs publics et conclure des partenariats stratégiques et de collaboration qui en formeront les pierres angulaires.

Notre tâche collective semble insurmontable, puisque nous devons traiter d'un éventail extrêmement large de sujets variés, comme l'accès à l'information et les attitudes particulières, les niveaux de revenu et les antécédents culturels. Ces sujets – et nos défis – sont complexes. Cela dit, il est possible de contribuer des idées créatives et des réflexions astucieuses qui déboucheront sur des solutions novatrices. Nous avons déjà de solides bases, puisque la plupart des travaux préparatoires ont déjà été faits. D'excellents programmes et initiatives sont déjà offerts au niveau provincial et local. Nous devons maintenant déterminer comment prendre appui sur ces efforts et en faire la synthèse afin de réaliser un impact plus grand et meilleur qui veillera à ce que *tous* les Canadiens, d'un océan à l'autre, puissent en profiter.

Traiter de la littératie financière est une entreprise stimulante et importante. Les avantages potentiels sont considérables, ce qui devrait inciter encore plus les gens à participer à notre processus de consultation. Au cours des prochains mois, le Groupe de travail consultera un grand nombre de citoyens et un vaste éventail d'organisations de toutes les régions du Canada. Nous avons bien hâte d'entendre vos opinions. Notre devoir, en tant que groupe de travail, c'est d'écouter les différents intérêts et de tenter de les imbriquer dans nos recommandations.

Il est évident qu'une stratégie nationale de littératie financière s'impose de toute urgence. Ensemble, nous pouvons profiter de cette occasion pour aider les Canadiens, aujourd'hui et, pour l'avenir, à renforcer leur capacité de gérer leurs affaires économiques et de jouir de sécurité financière tout le long de leur vie.

Appendices

Appendice A : Membres du Groupe de travail

Président

Donald A. Stewart

Chef de la direction
Sun Life Financial Inc.

Vice-président

L. Jacques Menard, O.C.

Président du conseil d'administration
BMO Nesbitt Burns

Membres

Laurie Campbell

Directrice exécutive
Credit Canada

Marcel Côté

Associé
SECOR Conseil

Pat Foran

Auteur et journaliste

Edward (Ted) Gordon

Conseiller en sécurité financière
Financière Liberté 55

Evelyn Jacks

Présidente
The Knowledge Bureau

Ruth Kelly

Présidente et chef de la direction
Venture Publishing Inc.

Janice MacKinnon

Professeure en politique budgétaire
Université de la Saskatchewan

P. Mitchell Murphy

Conseiller pédagogique de carrière
Western School Board
Île-du-Prince-Édouard

Greg Pollock

Président et chef de la direction
Advocis

Bill Schwartz

Directeur
Polestar Communications Inc.

Jean Vincent

Président-directeur général
Société de crédit commercial autochtone



Plus sur le Web

Les notices biographiques des membres du Groupe de travail sont affichées à l'adresse :
www.litteratiefinanciereauCanada.com

Appendice B : L'expérience au Canada et à l'étranger

L'expérience au Canada

Une vaste gamme d'intervenants, énumérés ci-après, fournissent de l'éducation et de l'information financières aux Canadiens :

- organismes provinciaux de réglementation des valeurs mobilières;
- organismes fédéraux, comme l'Agence de la consommation en matière financière du Canada, la Banque du Canada, la Société d'assurance-dépôts du Canada et Placements et Épargne Canada;
- organismes de conseillers en crédit, comme Credit Canada;
- organisations communautaires, comme YMCA Canada;
- associations professionnelles, comme Advocis, l'Association canadienne des compagnies d'assurances de personnes, l'Association des banquiers canadiens et l'Institut des fonds d'investissement du Canada;
- entreprises de services financiers, de même que conseillers professionnels;
- journalistes des milieux des affaires et financiers, ainsi que médias généraux;
- éducateurs et éditeurs financiers du secteur privé, comme The Knowledge Bureau et Gordon Pape Enterprises, qui se spécialisent dans la fourniture de directives en matière d'impôt et de compétences en gestion du patrimoine.

Au Canada, les gouvernements provinciaux et le gouvernement fédéral se partagent la responsabilité de réglementer le secteur des services financiers. Ainsi, sur la scène publique, différents ordres et organes de gouvernement, énumérés ci-après, sont des fournisseurs actifs de renseignements financiers :

- Le gouvernement fédéral réglemente toutes les banques et toutes les sociétés d'assurances, de fiducie et de prêts, les associations de détail, les sociétés de secours mutuel et les associations coopératives de crédit assujetties à la réglementation fédérale ou constituées sous le régime d'une loi fédérale.
- Les provinces réglementent les sociétés de placement, y compris les fonds communs de placement, ainsi que les sociétés d'assurances, les sociétés de fiducie et de prêt, les associations de détail, les sociétés de secours mutuel et les associations coopératives de crédit assujetties à la réglementation provinciale ou constituées sous le régime d'une loi provinciale.

À la base, des organismes communautaires du pays collaborent avec des partenaires du secteur privé et des organismes de financement du secteur public pour fournir des conseils et de l'expérience pratique en matière de finances aux Canadiens à faible revenu. En voici quelques exemples :

- *Dollar\$ and \$ense* – La Vancouver City Savings Credit Union (VanCity), en partenariat avec les Services de la famille de Vancouver, aide les adultes à revenu restreint à acquérir les compétences dont ils ont besoin pour gérer efficacement leur argent et planifier leur avenir.

- Formation en gestion de l'argent – L'initiative Supporting Employment and Economic Development (SEED) offre un programme de dix semaines à l'intention des personnes qui vivent dans le quartier North End de Winnipeg.
- Protection des finances et résolution de problèmes – La St. Christopher's House de Toronto fournit gratuitement des conseils aux personnes à faible revenu pour les aider à se dépêtrer de situations financières complexes afin d'arriver à prendre de bonnes décisions financières. Elle a également travaillé avec la Fondation canadienne d'éducation économique ainsi qu'avec Virtual Advisor pour fournir des ressources en ligne aux membres de la collectivité et aux travailleurs de première ligne.
- *The Money School* – Carrefour jeunesse emploi de l'Outaouais (CJEO) s'adresse aux jeunes qui n'ont pas encore intégré la population active. *Money for Couples* vise à aider les jeunes, qui en sont à leur première relation amoureuse, à traiter des problèmes d'argent.

De nombreuses organisations s'activent également dans le domaine de la recherche. Des groupes comme la Fondation canadienne d'éducation économique, les Réseaux canadiens de recherche en politiques publiques (RCRPP), les Autorités canadiennes en valeurs mobilières, le Centre pour la défense de l'intérêt public, le Conseil des consommateurs du Canada, Social and Enterprise Development Innovations et Statistique Canada ont déjà mené des études de recherche à l'appui d'initiatives de littératie financière.

L'expérience à l'étranger

Plusieurs pays, énumérés ci-après, dont la plupart sont membres de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), ont élaboré et mis en œuvre des stratégies nationales sur la littératie financière.

Australie : En 2005, le gouvernement a mis sur pied la Financial Literacy Foundation (FLF) chargée de mettre en œuvre une stratégie nationale en matière de littératie. La mise sur pied de la FLF était une recommandation principale formulée une année plus tôt par le Consumer and Financial Literacy Task Force du pays.

La FLF s'est efforcée d'intégrer la littératie financière au système d'éducation, de développer des ressources et du soutien pour les enseignants, et de fournir du matériel sur la littératie financière en milieu de travail.

En juillet 2008, toutes les fonctions de la FLF ont été transférées à la Australian Securities and Investments Commission, de manière à regrouper l'intervention du gouvernement australien en matière de littératie financière sous la gouverne de la Commission et à renforcer son rôle en matière de protection de la réputation et du bien-être économiques de l'Australie⁴².

Irlande : En 2007, le Financial Regulator du pays a lancé une étude d'envergure pour évaluer la capacité financière des consommateurs irlandais. Se fondant essentiellement sur l'enquête de la Financial Services Authority du Royaume-Uni, il a mené cette enquête personnalisée pendant la période d'octobre 2007 à janvier 2008.

42 Pour de plus amples renseignements sur cette initiative, consulter le site Web à l'adresse : <http://www.understandingmoney.gov.au/Content/Consumer/About/>.

Même si les travaux sont préliminaires, le Financial Regulator a publié en juin 2008 un rapport intitulé *Preliminary Report on Financial Capability in Ireland*⁴³. La version finale du rapport n'a pas encore été publiée. Les travaux visaient essentiellement à établir la mesure de base de la capacité financière, qui servira de jalon de comparaison pour les travaux de recherche futurs dans ce domaine.

L'Irlande a élaboré en même temps, sous la supervision de son National Steering Group on Financial Education, un cadre de compétences financières.

Pays-Bas : Appelé CentiQ, *wijzer in geldzaken* (Attentifs à l'argent), un groupe de près de 40 partenaires du secteur financier, du gouvernement, d'organisations d'information et de consommateurs et d'organisations scientifiques a conclu une entente, en 2006, de collaboration en matière d'éducation financière. Ensemble, les partenaires s'acquitteront d'un programme stratégique qui comprend des programmes et des projets visant à améliorer les connaissances et les compétences financières des consommateurs et à préconiser une attitude active, de sorte que les consommateurs puissent faire des choix financiers réfléchis et devenir compétents en matière financière.

En 2007 et 2008, CentiQ a mené de nombreuses études et dressé des inventaires qui ont servi de fondement au programme stratégique et à son plan d'action. Tous ses programmes reposent sur plusieurs points de départ stratégiques, dont ceux qui suivent :

- Finances des ménages – Le fondement de tous les autres programmes.
- Mieux vaut prévenir que corriger.
- Le programme repose sur des ressources pratiques faciles à consulter.

Nouvelle-Zélande : Une société d'État, la Retirement Commission, a dirigé l'élaboration de la stratégie nationale de la Nouvelle-Zélande en matière de littératie financière en 2008. Elle a également mené des enquêtes complètes sur les connaissances financières, la dernière en date ayant été terminée en 2009.

La Retirement Commission a également mis sur pied Sorted (<http://www.sorted.org.nz>), un organisme indépendant financé par le gouvernement qui se consacre à aider les Néo-Zélandais à gérer leurs finances personnelles tout le long de leur vie. En 2009, le ministère de l'Éducation a également assumé l'ensemble des responsabilités en matière d'éducation financière dans les écoles⁴⁴.

Australie

<http://www.understandingmoney.gov.au/>

Irlande

<http://www.financialcapability.ie/>

Pays-Bas

<http://www.wijzeringeldzaken.nl/>

Nouvelle-Zélande

<http://www.financialliteracy.org.nz/>

Singapour*

<http://www.moneysense.gov.sg/>

Royaume-Uni

http://www.fsa.gov.uk/financial_capability/

États-Unis

<http://mymoney.gov/>

OCDE

<http://www.oecd.org/>

* N'est pas membre de l'OCDE.

43 Pour de plus amples renseignements sur cette initiative, consulter le site Web à l'adresse : <http://www.financialregulator.ie/publications/Documents/Preliminary%20Report%20on%20Financial%20Capability.pdf>.

44 Pour de plus amples renseignements sur cette initiative, consulter le site Web à l'adresse : <http://www.financialliteracy.org.nz/news/presentations-and-speeches/oecd-international-conferences-financial-education/paris-may-2009>.

Singapour : Le programme national d'éducation financière, MoneySENSE, a été lancé en octobre 2003 afin de rassembler les initiatives de l'industrie et du secteur public en matière d'éducation financière pour créer un programme durable à long terme d'amélioration de la littératie financière des Singapouriens.

La première enquête nationale sur la littératie financière a été menée en mars 2005. Elle a conclu qu'en général, les Singapouriens avaient des attitudes relativement saines en matière de gestion de base de l'argent, de planification financière et de placements. Grâce à son programme MoneySENSE, le gouvernement de Singapour continue de soutenir les initiatives qui améliorent la littératie financière de base des consommateurs.

Royaume-Uni : La Financial Services Authority a adopté une stratégie nationale sur les capacités financières en 2003, qui comporte un plan complexe à long terme ciblant les jeunes grâce à un nouveau programme de cours, et des comptes d'épargne pour fournir des conseils génériques à la population et pour créer de nouveaux programmes publics d'épargne-retraite.

Le volet sensibilisation de sa stratégie nationale a permis à la Financial Services Authority de joindre 8,4 millions de personnes en date de novembre 2009⁴⁵.

États-Unis : En 2006, la Financial Literacy and Education Commission a créé « Taking Ownership of the Future: The National Strategy for Financial Literacy ». Outre les 26 mesures à prendre qu'elle a publiées dans sa stratégie de 2006, la Commission a dressé la liste de six nouvelles mesures, sur lesquelles elle souhaite faire porter ses efforts⁴⁶.

En 2008, le Advisory Council on Financial Literacy du Président a été formé. En décembre 2009, les ministères du Trésor et de l'Éducation ont décrit la première étape de leurs efforts pour promouvoir la capacité financière chez les jeunes Américains. Le National Financial Capability Challenge (<http://www.challenge.treas.gov>), fondé sur les résultats d'une nouvelle enquête sur les capacités financières, a été créé. Il s'agit d'un programme national décernant des prix qui vise à encourager l'éducation financière dans les écoles du pays et à reconnaître les enseignants, les élèves et les écoles très performants.

OCDE : En 2005, ce groupe formé de 30 pays membres a publié la première grande étude internationale sur la littératie financière, qui définit l'éducation financière, décrit les avantages d'une meilleure littératie financière et trace un cycle de vie des décisions clés⁴⁷. En 2008, l'OCDE a lancé le International Gateway for Financial Education, qui est le premier centre mondial d'échanges sur l'éducation financière; il tente de sensibiliser davantage les gens, d'assurer une vaste diffusion des résultats de recherches, des pratiques exemplaires et des lignes directrices, et de bâtir un réseau mondial d'intervenants gouvernementaux en matière d'éducation financière.

Le Groupe de travail examine de près les pays qui ont récemment adopté une approche fondée sur les étapes de la vie et qui offrent une formation en littératie financière dans les écoles, les établissements d'enseignement postsecondaires, les centres communautaires, les milieux de travail et les maisons de retraite. L'expérience de ces pays nous sera particulièrement utile dans nos efforts de créer une solution « vraiment canadienne » à la littératie financière.

45 Pour de plus amples renseignements sur cette initiative, consulter le site Web à l'adresse : http://www.fsa.gov.uk/financial_capability/about_us/history/.

46 Pour de plus amples renseignements sur cette initiative, consulter le site Web à l'adresse : <http://mymoney.gov/pdfs/add07strategy.pdf>.

47 Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) « Improving Financial Literacy: Analysis of Issues and Policies », 2005. http://www.oecd.org/document/2/0,3343,en_2649_15251491_35802524_1_1_1_1,00.html